

The background of the cover is a detailed landscape painting. It depicts a calm lake or bay nestled between rolling green hills. On the left, a small village with several houses and a church with a prominent steeple is situated on a gentle slope. The water reflects the sky and the surrounding greenery. In the foreground, there are more trees and a path leading towards the water. The overall style is reminiscent of 19th-century landscape art.

Rémy Rochat

***Notice historique
sur la famille ROCHAT***

1480–1980

Couverture:

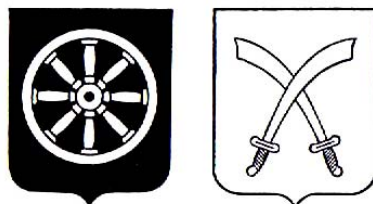
Gravure du XIX^e siècle.

La Vallée de Joux vue du Mont-du-Lac (Musée de l'Elysée, Lausanne).

Rémy Rochat

Notice historique sur la famille ROCHAT

*Publiée à l'occasion du 500^e anniversaire de l'arrivée de Vinet Rochat
et de ses trois fils en Suisse.
Fête organisée à L'Abbaye les 1^{er}, 2 et 3 août 1980.*



1980

Introduction

L'historique que voici, édité à l'occasion de la fête du 500^e anniversaire de l'arrivée de Vinet Rochat et de ses fils en territoire combier, n'a pas la prétention d'épuiser le sujet. D'ailleurs cela se pourrait-il, puisque chaque jour qui passe ajoute encore à l'histoire de notre famille ? Il donnera toutefois, nous osons l'espérer, une idée générale de ce que fut la vie de ces aïeux qui nous ont légué leur nom.

Nous n'avons pas pu naturellement résoudre toutes les énigmes rencontrées en cours de route. Ces différents problèmes ont néanmoins été posés. A d'autres, avec le temps et de nouveaux moyens, de les élucider.

Les notes et les références ont été réduites au maximum afin de ne pas surcharger cet historique qui ne s'adresse pas spécifiquement à une poignée d'érudits, mais plutôt à ceux qui désirent en savoir un peu plus sur leurs origines. Nous avons simplement signalé en tête de chaque chapitre d'où nous tenions l'essentiel de nos sources.

Notre plaquette comprend trois parties bien distinctes. La première traite de l'histoire des Rochat en général, principalement dès leur arrivée sur les rives de la Lionne aux premiers exodes hors de la vallée. Nous sommes persuadés que la lecture en sera peut-être ardue. Mais il était nécessaire d'asseoir solidement la famille Rochat en cette terre où elle put prendre racine et se développer d'une manière aussi exceptionnelle.

Dans la deuxième partie, nous avons groupé différents propos qui avaient trait à des aspects particuliers de notre famille, des régimes politiques à l'étude des armoiries, en passant par les noms et surnoms, le mode de vie et autres objets.

La troisième partie enfin traite des différentes personnalités que l'on a rencontrées au cours de nos recherches, certaines connues de longue date, d'autres découvertes par hasard. La liste aurait certes pu en être plus longue. Et des plus illustres auraient mérité parfois d'y trouver place. Mais l'histoire, nous en sommes persuadés, se fait autant par les « discrets » que par les « grands » dont le souvenir dans la mémoire populaire n'est pas plus durable. Et il est certain que dans l'histoire qui se fera, on attachera autant d'importance au modeste charron de village qui cercle ses roues en maître, qu'aux personnalités de premier rang dont l'oeuvre, sur le moment crue exceptionnelle, est ramenée à la commune mesure avec le temps.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture, mais aussi une bonne découverte. Car les connaissiez-vous ainsi ces Rochat qui furent vos ancêtres ?

Première partie

Histoire générale

Les Rochat en Franche-Comté

Par M. François Lassus de l'Université de Franche-Comté (Besançon).

Extrait de: Métallurgistes comtois du XVII^e au XVIII^e siècle:

Les Rochat, thèse actuellement en préparation.

L'arrivée des Rochat dans la Vallée de Joux est un fait daté. L'acte d'abergement nous indique en effet que Vinet et ses fils furent officiellement autorisés à prendre possession des rives de la Lionne le 28 janvier 1481. Les abergataires sont de Villedieu, paroisse de Rochejean, dans le Comté de Bourgogne.

Ce village se trouve à moins de 20 km. de la Vallée, et d'autres Rochat y vivent à la fin du XV^e siècle. L'un d'eux, également prénommé Vuinet (ou Viennet) est en 1500 à l'origine d'une fondation qui doit permettre l'achèvement de la chapelle du Brey et qui porte donation de *la moitié de deux pièces de terre en prels que sont encore parties d'avec l'autre moitié d'icelles appartenantes aux héritiers de feu Claude Rochat alias Ferreux, de lad. Ville Dieu.*

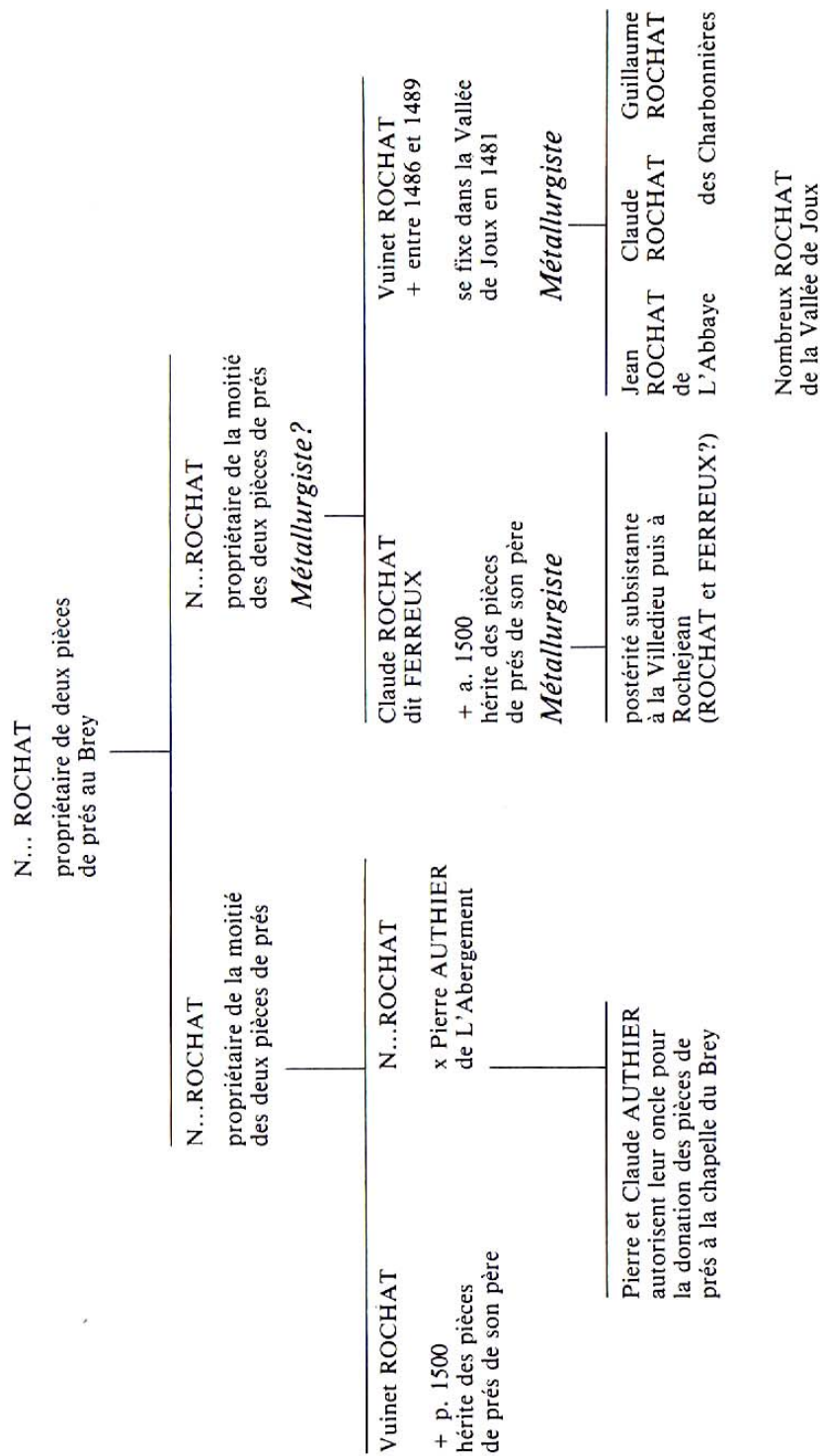
Trois personnages, donc, du nom de Rochat, à Villedieu vers 1480: quels liens les unissent?

— Vuinet Rochat se fixe dans la Vallée avec ses trois fils en 1481, et son décès est attesté dès 1489².

— Un autre Vuinet Rochat vit également à Villedieu; il fait don en 1500 de deux parcelles de prés à la chapelle du Brey et ses seuls héritiers, qui l'autorisent à cet effet, s'appellent Authier; ils semblent fils de sa soeur.

— Enfin, les héritiers de Claude Rochat alias Ferreux possèdent en indivision avec le précédent la moitié des prés donnés à la chapelle du Brey. Ce Claude n'est pas frère de ce Vuinet, sans quoi ses héritiers seraient intervenus dans la donation au même titre que les Authier; il est au plus près son cousin germain: on peut établir à partir de ces indications un tableau (tableau I, ci-après) établissant les relations vraisemblables entre les Rochat de Villedieu au XV^e siècle.

Tableau I : Les Rochat de Villedieu-les-Rochejean au XV^e siècle (restitution)



La relation entre le Vuinet de la Vallée et Claude dit Ferreux repose sur leur activité commune dans la métallurgie. Il semble bien en effet que ce soit ce Claude qui est mentionné dans les comptes du Mont-Sainte-Marie «*Item a délivrez Claude Rochet la somme de deux cent ii livres de fart pour les ferreures de Salins*»... Il est tentant de rapporter à Claude et Vuinet la tradition rapportée par J.-H. Rochet,³ tradition que ses fils corrigent par le raisonnement en l'appliquant déjà à Vuinet à propos d'un partage familial donnant à l'un des biens en Comté et à l'autre en Suisse: il est logique de penser qu'un partage serait intervenu laissant à Claude dit Ferreux l'établissement familial et à Vuinet la possibilité de s'établir dans la Vallée de Joux. Il serait tentant de faire le rapprochement entre le surnom de Claude et son activité métallurgique. Ferreux est cependant un patronyme répandu dans cette région de Pontarlier et à Villedieu même, où l'on trouve un Etienne Ferreux en 1503 et beaucoup d'autres tout au long du XVI^e siècle alors que les Rochat y ont disparu: aucun ne figure dans les listes de corvéables en 1537 ou de taillables en 1538; ils sont pourtant nombreux à Rochejean dans les premiers registres de catholicité à la fin du siècle.

S'il est possible de penser que le surnom aurait pris le pas quelque temps sur le nom des Rochat de Villedieu, il semble plus probable que ces Rochat de Rochejean à la fin du XVI^e siècle viennent d'autres villages très proches, tel Labergement-Sainte-Marie où ils sont nombreux à la fin du XV^e siècle: les comptes de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie mentionnent Pierre Rouchat (1496), Jean Rochat (1501) Antoine Rouchat (1502), Nicolas et Jean, frères, fils de Pierre Rouchat (1517), Jean Rochat (1532), etc. Les registres de catholicité de Labergement (depuis 1533) nous présentent une famille bien implantée dont certains membres ont pu passer à Rochejean. A noter cependant qu'une liste d'habitants de Labergement en 1407 ne mentionne aucun Rochat. De nos jours, la famille n'est plus représentée dans les environs de Rochejean qu'à Boujeons (scierie Rochat).

La présence d'autres Rochat dans le voisinage que ceux de Villedieu ne permet pas de leur attribuer une parenté avec cet Etienne Rochat, moine au Mont-Sainte-Marie en 1509: le recrutement des moines à la fin du XV^e siècle se faisait essentiellement parmi les familles paysannes aisées de la proche région.

La tradition affirme que les Rochat de la Vallée de Joux avaient conservé le droit d'inhumation dans l'église de Rochejean; c'est à ce titre qu'ils intervinrent auprès du Gouvernement bernois pour fournir du bois et aider à la reconstruction de l'église après l'incendie de 1753: le souvenir de relations familiales entre les Rochat de la Vallée et ceux de Rochejean est resté intact au cours des siècles, même si le temps a effacé le lien précis qui les unit.

[illegible]

*Miliare
Helveticum commune*

Burgundiæ pars

A la suite de l'étude de M. Lassus, nous avons trouvé bon de citer quelques extraits des mémoires de François-Joseph Rochet (voir note 3).

«Ce que nous savons de plus ancien sur notre origine, c'est que notre père nous a dit plusieurs fois qu'un de nos ancêtres avaient été dans les croisades et y commandait une compagnie d'hommes d'armes, qu'un de ses descendants s'était établi dans le Comté de Bourgogne, que deux des fils ou petits-fils de celui qui avait partagé sa succession: l'un eut des biens situés en Franche-Comté et l'autre dans le Pays de Vaud (il faut croire, pour concilier ce dire avec les témoignages donnés audit François-Joseph par ceux de la famille dans son voyage dans le Pays de Vaud, que Vinet Rochat, le premier qui ait possédé des biens-fonds dans le Pays, avait eut sa part en argent avec laquelle il avait fondé son établissement, que le premier avait été le père des Rochat ou Rochet établis dans les montagnes de la Franche-Comté et l'autre celui des Rochat établis dans le Pays de Vaud et que la descendance de celui-ci qui avait tellement augmenté que lorsque son père, Edme, avait quitté le Pays de Vaud, il y avait déjà cinq cents hommes portant les armes, tous du même nom et de la même famille.

«A voir la manière dont la tradition (la chronique) et l'espèce d'inféodation que fit en 1480 Jean Polleni VIII, abbé de Sainte-Marie-Madeleine à Vinet Rochat et à ses trois fils, il est certain que leur établissement a été un événement remarquable dans la Vallée et qu'ils doivent y jouir d'une certaine considération; ils y sont désignés comme des hommes industriels et laborieux, qualités que nous aimons voir dans nos ancêtres et que nous désirons transmettre à nos derniers neveux.

«Enfin, ce Vinet Rochat est probablement celui qui, selon la tradition de notre père, a laissé des biens communs entre eux situés dans le Comté de Bourgogne à son frère, et a eu pour sa part les moyens pécuniaires et autres de faire un établissement considérable dans la Vallée du Lac de Joux.»

Il apparaît donc, si l'on en croit la tradition rapportée par F.J. Rochet, que Vinet et ses fils n'étaient pas venus sans biens en Suisse. Comment leur eut-il été possible autrement de prendre pied si vite en cette extrémité orientale de la Vallée, et en très peu de temps s'en assurer presque toutes les propriétés et les industries? Et pourquoi les abbés de Joux leur font-ils des conditions à ce point exceptionnelles, même celle, pour le vénérable Vinet, d'être inhumé dans l'église abbatiale?

Seule une fortune considérable peut expliquer, à notre avis, l'installation rapide de cette famille en Suisse. Car il ne semble guère possible que le travail de la terre, ou que les rapports des établissements industriels de l'abbaye, plus tard de ceux des Charbonnières et de Bonport, aient pu leur donner si tôt des moyens pécuniers de cette importance. Nous retiendrons donc la thèse d'une famille industrielle et terrienne aisée et ambitieuse, au profit des anciennes hypothèses qui font apparaître un Vinet ruiné par les

◁ Fig. 1: La Vallée de Joux et les régions avoisinantes vers les 1595 (Collection Le Pèlerin).

guerres de Bourgogne et passant le Risoud, lui et sa famille, dans le plus modeste des équipages.

Quant aux épouses de Vinet et de ses fils, probablement déjà mariés à l'époque de leur établissement, il n'en est question nulle part. Qui étaient-elles? Quel fut leur rôle dans la décision de quitter la Franche-Comté pour la Suisse, plus tard leur influence sur les ambitieuses démarches de leurs hommes? A chacun de se l'imaginer. Mais rendons tout de même hommage en passant à ces valeureuses dont les noms et les origines n'ont pas résistés à l'érosion de cinq siècles d'histoire.

1. 1480 ancien système.

2. Ses enfants sont dits « fils de feu Vuinet Rochat » lors des reconnaissances de 1489 (ACV, fj. 64). Vuinet avait obtenu en 1486 de l'abbé du lac de Joux le droit d'inhumation dans l'église abbatiale; la concession est écrite au dos de l'acte d'abergement.

3. *Mémoire historique sur la famille Rochat ou Rochet, établie en Franche-Comté dans le XVII^e siècle, venant de la Vallée de Joux au Pays de Vaud alors canton de Berne en Suisse*, par François-Joseph Rochet, Editions Le Pèlerin, 1980.

4. A Rochejean, un recensement de 1836 indique dix-huit personnes portant le nom de Rochat, alors qu'un autre de 1848 indique six personnes de ce nom seulement. Dès 1876 la famille n'est plus représentée (d'après les notes d'Eugène Rochaz de Romainmôtier).

Chapitre II

L'arrivée des Rochat à L'Abbaye

*Par M. François Lassus,
complément d'après Auguste Piguet,
La Commune du Lieu, tome I, 1946*

L'installation sur les bords du lac de Joux de Vuinet Rochat et de ses trois fils (Jean, Claude et Guillaume) s'est donc faite en vertu d'un acte d'abergement, le 28 janvier 1481¹, par l'abbé de Sainte-Marie-Madeleine-du-Lac, dont la clause essentielle est l'établissement sur le cours de la Lionnaz, à L'Abbaye, d'un martinet ou ferrière. Des conditions précises sont posées à son sujet: les Rochat sont tenus de construire l'usine au plus tôt (leur cens de l'année leur sera remis si elle fonctionne dès la Saint-Michel, le 29 septembre); sa bonne marche et sa rentabilité sont une condition de validité de l'abergement, qui n'aurait plus d'objet si les abergataires «voyaient dans l'avenir qu'ils ne pouvaient faire leur profit dans la ferrière». Pour ces usines, ou tous autres usages, ils pourront couper le bois nécessaire dans les montagnes de l'abbaye.

Outre les usines, les Rochat reçoivent une concession de terre, d'abord: huit poses de terre labourable et dix fauchées de prés; ils peuvent construire leur maison où ils l'entendent (en dehors évidemment des murs de l'abbaye!); ils peuvent moudre gratis au moulin que possède l'abbaye sur la Lionnaz, à condition de le réparer et de l'entretenir; ainsi que tous les habitants du Lieu, ils peuvent pêcher à la ligne dans le lac; ils pourront également mener paître leur bétail dans un certain nombre de pâturages appartenant aux moines. Cens et redevances ne sont perçus que sur la maison et les terres.

En plus du droit de pouvoir annuler le contrat en cas de non rentabilité de leur usine, les Rochat obtiennent que, en cas de conflit entre les parties, celle qui attaque ait le droit de choisir la juridiction devant laquelle elle désire, selon son intérêt, que l'action soit présentée: en Savoie ou au Comté de Bourgogne; c'est la reconnaissance de la liberté des Rochat, qui



Fig. 2: L'acte d'abergement (ACV).

ne figurent comme mainmortables de l'abbaye que dans les années suivantes, pour des biens acquis depuis.

Mais la question essentielle qui se pose est de savoir ce que représente dans le texte l'expression «martinet ou ferrière». L'abergement ne comprend aucune concession de minéral, mais est-ce de son ressort ou de celui du souverain? L'utilisation de minéral à L'Abbaye est cependant attestée peu après et il ne fait pas de doute que la ferrière est en fait un bas-fourneau. La terminologie relevée par M. P.-L. Pelet le confirme.

Mais il est une autre indication qui a échappé aux auteurs qui ont déjà étudié le texte de l'abergement : les Rochat sont autorisés à ramasser tous les

fumiers dont les moines n'auraient pas l'utilisation : clause agricole? M. Pelet pense qu'il pourrait davantage s'agir d'un procédé qui permet aux Rochat la fabrication de l'acier. Ainsi cette spécialité qui est celle de leurs descendants jusqu'au XVIII^e siècle, y compris chez les Rochet en Franche-Comté, remonterait aux origines.

A la suite de l'étude de M. Lassus, nous nous permettons de placer les considérations suivantes :

Vinet Rochat et ses fils firent aussitôt usage de leur droit d'établissement. Ils se construisirent une demeure sur la rive droite du torrent, non loin de leur martinet. Trois ans plus tard la maison des Rochat abritait deux ménages.

Maître Vinet Rochat, déjà avancé en âge au moment de son arrivée à la Vallée, songeait à sa sépulture. Le 26 février 1485, il obtint la permission de se faire ensevelir en l'abbatiale de Sainte-Marie-Madeleine-du-Lac, entre le pilier et le bénitier, honneur rarement accordé à des roturiers. On lui octroyait en outre la faculté de faire poser un monument sur sa tombe, de le pourvoir d'une inscription et d'une image. Il lui était loisible de fabriquer un chauderon de métal destiné à renfermer l'eau bénite.

Mais L'Abbaye ne fut qu'une étape pour les Rochat, et ils n'y firent pas véritablement souche. Car sur les trois fils de Vinet, seul Jean Rochat y demeura. Et celui-ci n'eut, semble-t-il, que d'eux fils dont l'un deux,



Fig. 3: Le village de L'Abbaye à la fin du XIX^e siècle (coll. Daniel Aubert, Le Brassus).

Claude RoCHAT, passa le Mont-Tendre pour s'installer à Cuarnens. L'autre, Jean, administrateur et amodiatore des biens de l'abbaye en 1525, semble ne pas avoir eu de descendance.

Ainsi pour retrouver la suite de l'histoire de la grande tribu RoCHAT, faut-il se tourner du côté des Charbonnières que Claude et Guillaume, comme on le verra au chapitre suivant, vont créer, peupler et développer d'une manière exceptionnelle.

Un dernier mot sur la forge RoCHAT établie sur le cours de la Lionne. Un document de 1526, donc établi quelque quarante-cinq ans après l'acte d'abergement, la qualifie de ruine. L'intérêt des RoCHAT s'était porté vers d'autres lieux industriels, tels le cours du ruisseau de la Sagne et celui de l'Embouchaz, en Bonport. Ce qui nous paraît le plus étonnant, c'est qu'ils aient délaissé une rivière au débit relativement considérable, la Lionne, pour un cours d'eau de dimensions bien modestes, tel le ruisseau de la Sagne. Les raisons d'un tel changement nous échappent.

1. L'expédition de l'acte accordée aux RoCHAT est conservée à Lausanne (ACV, cxc. 582); le texte en a été publié à plusieurs reprises, en particulier, et avec beaucoup d'erreurs, par Frédéric de Gingins La Sarraz, *Annales de l'abbaye du lac de Joux*, «M. et Doc. Soc. Hist. Suisse romande», série I, t. 1-3, 184, pp. 293 et suiv. Il a déjà été étudié par tous les historiens de la Vallée de Joux; nous utilisons l'analyse faite en dernier lieu par P.-L. Pelet.

Les Rochat des Grandes Charbonnières, la naissance de cette localité

*Extrait de: Auguste Piguet,
Le Territoire de la Commune du Lieu, tome I et II,
ce dernier encore manuscrit.*

Après L'Abbaye, les Rochat tournèrent leurs regards vers les pentes occidentales du lac Brenet, là où ils allaient construire bientôt le village des Grandes Charbonnières. Comme en fait tous les Rochat ont pour origine ce village - on se souviendra que la postérité de Jean resté à L'Abbaye semble s'être limitée — il convient d'en étudier l'établissement avec attention.

Avant leur emprise sur cette région, les terres cultivables étaient propriétés de sept bourgeois du Lieu. En 1486 ceux-ci les cédèrent à Vinet Rochat et à ses fils qui, tout en continuant à résider à L'Abbaye, s'y édifièrent une maison avant 1489. Ce second bâtiment, puisqu'il ne faut pas oublier le moulin de la Sagne construit en 1430 par les gens du Lieu, se situait au bord même du lac Brenet. Il fut pourtant démoli ou abandonné assez rapidement au profit d'un bâtiment plus près du moulin.

Le territoire des Charbonnières racheté par les Rochat très rapidement dans sa totalité, pouvait couvrir une superficie de trente-sept hectares.

Claudiens et Guillaumiens délaissèrent donc la vieille maison du bord du lac pour construire un nouveau bâtiment sur le «Champ du Moulin». Celui-ci se dressait sur la rive nord du ruisseau de la Sagne, là où se trouve actuellement le quartier du haut du village.

Les instincts ancestraux se réveillent parfois. Les Rochat avaient renoncé à l'industrie pour se livrer entièrement à l'agriculture, quand une branche d'entre-eux revint à la profession des devanciers; sans pour autant renoncer à la terre, bien entendu. Ainsi les frères Guillaume et Claude Rochat obtinrent à perpétuité des sieurs syndics du Lieu le moulin de la Sagne et le cours supérieur du ruisseau.

Il serait difficile de faire ici l'histoire exacte de ce moulin qui passa souvent d'une branche à l'autre des représentants de cette famille.



Fig. 4: Le moulin de La Sagne aux Charbonnières vers les années 1910 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

Mais les frères Rochat, Claude et Guillaume, ne s'en tinrent pas à ce bâtiment. C'est ainsi qu'on les voit, le 24 juillet 1514, obtenir le cours inférieur de l'eau dès le moulin au lac Brenet. Les abergataires avaient la faculté d'y construire un martinet à forger le fer, ainsi qu'une meule, une scierie ou d'autres engins quelconques. On voit donc par là que non seulement les Rochat reviennent à l'industrie, mais qu'ils s'y lancent à fond. Le chapitre qui traite de Bonport nous fera voir une nouvelle installation en ce lieu solitaire en 1524.

Mais cette communauté naissante, puissante de par son dynamisme agricole et industriel, aspirait à une certaine indépendance.

On peut voir ainsi que tôt après leur installation sur les rives du lac Brenet, leur astriction au four banal du Lieu se révélant gênante, les Rochat obtinrent de l'abbé, pour eux et pour leurs descendants, la faculté de construire un ou des fours dans leurs maisons des Charbonnières ou celles des alentours. Ils pouvaient y cuire leurs pâtes en toute liberté. La convention est datée du 22 janvier 1502.

Un autre objet à mettre au point avec les gens du Lieu, celui de la «patorie». Un jour les Rochat refusèrent de payer les frais de garde du bétail, alléguant, qu'ils n'avaient pas la possibilité d'aller mener leurs bêtes jusqu'au Lieu afin de les soumettre à la garde d'un berger. Un arbitrage prononcé le 21 juillet 1521 autorise les Rochat à avoir un troupeau distinct. Les Charbonnières eurent désormais un berger spécial.

Par la suite le hameau allait continuer à se développer. En 1600 le quartier du «Champ du Moulin» voyait se dresser huit fermes, granges et étables. Non loin de là se trouvait une autre maison indépendante; des Mareschaulx y avaient repris la propriété d'un nommé Richard Perriaud. Ce qui prouve que même aux Charbonnières, ou au Pont, de temps à autre apparaît un nom qui n'est pas celui de la famille régnante. La puissance de celle-ci était certes exceptionnelle, mais elle n'arriva jamais à étouffer, ce qui ne devait pas être un but d'ailleurs, une installation «étrangère».

Quatre maisons composaient le quartier du lac, alors que les hauteurs à l'occident de la localité commençaient à s'animer. La ferme de Jonas Rochat s'élevait en La Cornaz, celle d'un autre Jonas et d'un François au Haut de l'Epine. Haut des Prés n'apparaîtra que dans le courant du XVIII^e siècle.

En 1600 toujours, les établissements industriels des Rochat du bas du ruisseau devaient souffrir d'abandon. Les reconnaissances de cette époque n'y font pas la moindre allusion. Quand on sait d'autre part la future vente des usines de Bonport à l'industriel genevois Rigaud, on peut se demander si l'expansion industrielle des Rochat n'avait pas pris un sérieux coup. On l'expliquerait par un morcellement trop considérable des entreprises de par le grand nombre des ayant droit. Est-ce bien la réalité, ou faut-il lier cette décadence à des situations politiques plus vastes, au marché des métaux ou des bois par exemple, ce que peut-être mettront en évidence des études à venir.

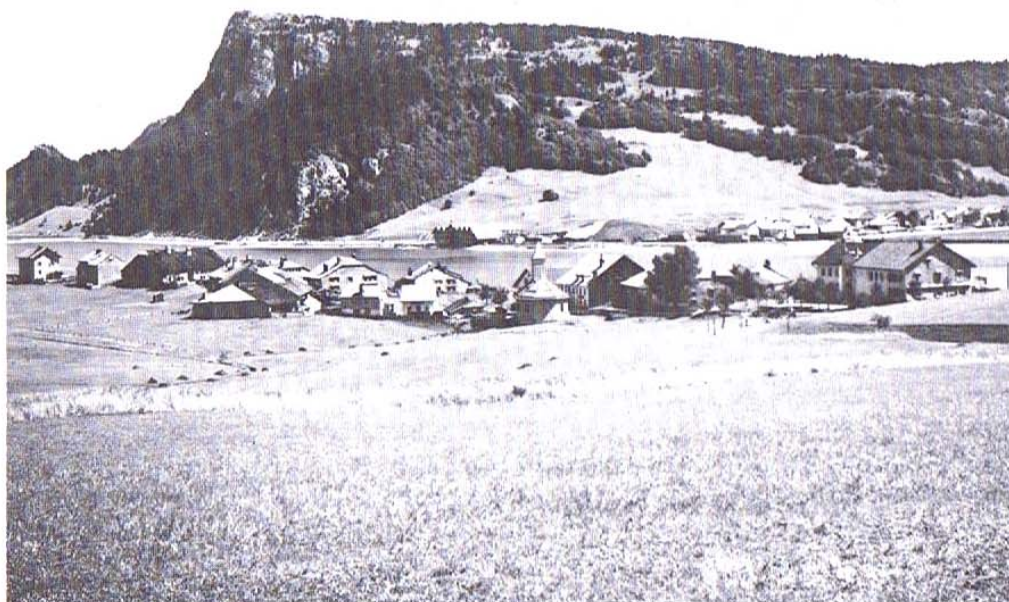


Fig. 5: Le village des Charbonnières vers les années 1890 (coll. Daniel Aubert, Le Brassus).

Mais en même temps que le village s'agrandissait dans des proportions réjouissantes, la population augmentait. Nous pouvons voir que la deuxième moitié du XVI^e siècle vit septupler le nombre des censitaires de cette famille. De cinq qu'ils étaient en 1549, ils passèrent à trente-cinq en 1600; dont dix-huit aux Grandes Charbonnières; quatorze aux Petites, un en Praz Rodet, un en Praz Bazin (Les Bioux) et un autre en Praz de Rivaz. On a cru pouvoir attribuer en quelque mesure l'accroissement surprenant de l'effectif des Rochat par l'adoption du nom d'alliance par les époux des filles de la tribu. Les documents contredisent formellement cette assertion. Les naissances étaient trop nombreuses chez les familles Rochat pour que nul ne songe à affubler au gendre, en cas de cohabitation, le patronymique du beau-père.

L'explication de ce développement tient dans une natalité extrêmement forte, et dans la pression exercée sur les terres de la région ou sur les industries, par les représentants mâles très nombreux. Comment s'étonner dès lors que peu ou pas d'autres familles aient pu s'installer en un endroit qui n'offrait déjà pas assez de surface et de possibilités aux habitants d'origine?

Ces quelques notes sur le village des Charbonnières ne sauraient constituer une histoire complète. La progression Rochat, tant agricole qu'industrielle, surtout dans cette période pour eux extraordinaire du XVI^e siècle, mériterait une étude approfondie que nous ne pouvons faire ici faute de place. Signalons encore un fait, celui que les Rochat des Grandes et des Petites Charbonnières, en vertu d'une concession faite à Vinet, ont toujours eu la faculté de faire ensevelir leurs morts au cimetière de L'Abbaye. Si les habitants du Pont, qui n'ont pas de cimetière, jouissent encore de ce droit, ceux des Charbonnières, en revanche, qui avaient le choix entre Le Lieu et L'Abbaye, disposent de leur propre champ du repos depuis le début du siècle.

Il serait vain toutefois de tenter une approche généalogique de par le moyen des tombes Rochat de L'Abbaye. Il y a belle lurette qu'elles ont disparu. Seule demeure une pierre encastrée à la base de la tour.

Chapitre IV

Bonport

Extrait de:

Auguste Piguet, Le Territoire de la Commune du Lieu, tomes I et II.

François Lassus, Les Rochet (voir réf. ch. I)

Paul-Louis Pelet, Fer, Charbon, Acier dans le Pays de Vaud, 1978.

Glanures historiques concernant les usines de Bonport,

par A. R.-P., FAVJ du 23 décembre 1949 au 11 janvier 1950.

L'endroit de la commune du Lieu appelé Bonport se situe sur la rive occidentale du lac Brenet, au pied des falaises qui le surplombe. Il n'y demeure plus guère aujourd'hui que quelques murs cachés par la végétation, que quelques débris au fond du vaste entonnoir appelé « Grand Creux », pour rappeler qu'il y eut une activité ici autrefois.

Celle-ci commença au début du XVI^e siècle. C'est en effet le 1^{er} août 1524 que le cours et le pertuis de l'eau s'écoulant du lac par l'Embouchaz, ainsi que le terrain compris entre les prés de l'Epine et la Tornaz, furent abergés à Jean et Jacob Rochat. Les deux frères s'engagèrent à y construire des moulins, battoirs et scieries, outre un martinet à forger le fer ou autres engins.

Mais comme les deux frères Rochat avaient déjà passablement embrassé avec leur domaine des Charbonnières et le moulin de la Sagne, ils se contentèrent d'abord d'édifier un moulin. La scierie et le martinet ne firent apparition que plus tard. Tous ces bâtiments sont attestés par la reconnaissance du 7 octobre 1549.

De par les héritages successifs, les propriétaires des installations industrielles de Bonport furent de plus en plus nombreux, ce qui perturba nécessairement la bonne marche de l'entreprise et facilita, ou même nécessita de toute évidence, la vente de la totalité des bâtiments en 1602.

L'acheteur du tout ne fut autre que le célèbre Rigaud, citoyen de Genève, qui allait donner un développement exceptionnel aux industries qu'il reprend et qu'il fait marcher pendant plus d'un quart de siècle. Nous ne nous arrêterons pas sur l'âge d'or de Bonport. L'historien Paul-Louis Pellet en a fait une transcendante analyse dans son ouvrage: *Sidérurgie frontalière, Bon Port, 1623 - Pontarlier, 1820*, Genève, 1971.



Fig. 6: Les établissements industriels de Bonport après l'inondation de 1888 (coll. M^{me} Lucie Imhof, Le Pont).

Nous reprenons l'historique de ce lieu industriel alors que l'étoile de Rigaud pâlit à la suite d'une curieuse opération rapportée par la tradition populaire. Ce brasseur d'affaires ne s'avisa-t-il pas, dit-on, de boucher l'entonnoir principal avec une poutre et une enclume? Ce qui, bien entendu, entraîna la montée du niveau des lacs, des inondations, et la fuite discrète du présumé coupable.

Ces usines de Bonport furent ensuite rachetées en association par Michel de Jussinge et son beau-frère Vauchy Rochat. La chose se passe en 1637. Revoilà donc les Rochat partiellement maîtres de la place.

Ensuite de quoi l'entreprise reste viable pendant de longues années.

En 1664, à la mort de Jean-Pierre Rochat, un des fils de Vauchy, maisons, granges, étables, scies et moulins sont en assez médiocre état. Laisser-aller dû moins à la subdivision de la propriété qu'au manque de capitaux des copropriétaires. Bonport nourrit difficilement tous les descendants des deux associés de la première heure.

De plus, en 1669, puis en 1673, les installations sont détruites par des inondations.

Edme Rochat, le fils aîné de David,¹ quitte alors Bonport pour la Franche-Comté, tandis que les années difficiles sur lesquelles s'achèvent le siècle accablent les propriétaires restants. L'entreprise s'amenuise. Ainsi les feux de forge n'existent plus en 1724. Seuls les moulins, et la scie, aménagée à la place de l'aciérie et du martinet, allaient survivre.

Bonport finalement, en 1777, le 19 novembre, allait être racheté par la commune de L'Abbaye pour le prix de 100 florins. Celle-ci s'en occupa jusqu'en 1888 où, le 1^{er} janvier, après de grandes inondations, les bâtiments furent soulevés par les flots, flottèrent dans l'entonnoir pour s'y écraser au retrait des eaux. Ce fut la fin de ces usines où avaient passé tant de Rochat des Charbonnières et du Pont, et qui avaient rendu de si précieux services à la région.

Signalons pour finir que la maison d'habitation fut elle aussi détruite. Un incendie la ravagea quelques années plus tard. On peut encore la situer d'après les quelques murs de pierres sèches qui demeurent.

1. Voir le mémoire historique de François-Joseph Rochet, *Le Pèlerin*, 1980.

Les Rochat des Petites Charbonnières, la naissance de cette localité

Extrait de :

*Auguste Piguet, Le Territoire de la Commune du Lieu,
volumes I et II.*

On saura tout d'abord que le hameau qui porte ce nom, fondé par les habitants des Grandes Charbonnières en mal de nouveaux espaces, n'est autre que le village du Pont.

Les lieux où il fut construit et où il se développa sous l'emprise des Rochat, portait le nom de Praz German. Une concession de ce territoire fut faite le 28 mars 1512 par Girard Mareschaulx du Lieu aux frères François, Aymoz et Jean Rochat des Charbonnières, les fils de Claude. Une fois ancrés en ce lieu amène et abrité, les Rochat cherchèrent naturellement à agrandir leur domaine. Ainsi le 1^{er} août 1524, François et Aymoz obtiennent un nouveau mas de quelque vingt-quatre poses s'étendant du Praz German au lac Brenet. Le concessionnaire autorise les emphytéotes et leurs descendants à construire sur leur concession. Ce qui est chose faite peu après, probablement entre 1524 et 1549. En cette période, Aymoz Rochat, fils de Claude, construit la première maison du Pont. Celle-ci se trouvait à droite du ruisseau de Sagne-Wagniart ou de Saint-Sulpice. Le chemin tendant au Lieu la séparait du lac.

Une chose étonnante est que la reconnaissance fut passée au Mont dou Lay (Mont du Lac) le 24 mai 1549, ce qui semblerait indiquer l'existence d'une autre construction en cet endroit. Or celle-ci n'est signalée par aucun document. D'où la certitude, à notre avis, que même les actes officiels les plus sérieux, tels les livres de reconnaissance qui sont la base même de l'histoire de la colonisation de notre Vallée, ne sauraient nous donner tous les renseignements souhaités.

Le mas de Praz German où la maison d'Aymoz se mirait seulette dans le lac de Joux en 1549, vit surgir sept à huit nouveaux bâtiments avant la fin du siècle. C'est alors que s'implanta le nom de Grandes Charbonnières ou

Charbonnières deçà Le Pont, et de Petites Charbonnières ou Charbonnières delà Le Pont.

Tous ces bâtiments se dressaient entre le ruisseau de Saint-Sulpice et le lac Brenet, tant sur la rive qu'un peu plus en arrière. Le quartier au levant du ruisseau n'existait pas encore.

Huit censitaires, tous des Rochat, reconnurent détenir maison en Praz German, à savoir : Jaques et Anne sur pied d'indivision ; Joseph ; Jean ; Pierre et ses frères ; Etienne et fils ; Jonas.

Tous ces Rochat jouissaient du droit individuel de four comme leur parenté des Grandes Charbonnières. Ils en obtinrent confirmation en 1601 (voir chapitre VII).



Fig. 7: Le Pont en 1852, d'après Devicque (coll. Le Pèlerin).

Signalons encore qu'il existait aussi une maison d'habitation avec rural au Praz de Rivaz, au bord du lac. Cette construction, postérieure à 1590, appartenait à Guillaume Rochat.

Praz German, devenu les Petites Charbonnières, se peuplait peu à peu. Il fallait du bois de construction et de nouveaux pâturages. La haute montagne de Chichevaux fournit l'indispensable. Elle devint l'objet de trois concessions successives.

La première en 1580, à Abraham et à Jonas Rochat. Il s'agissait de neuf poses de bois disposées en bandes parallèles de quinze toises de largeur. Celle d'Abraham touchait, au midi, à celle de Jonas. La commune exigeait de ces abergataires une cense de trois sols.

La seconde concession remontait à l'an 1583. A cette date, Pierre Rochat de Vers-le-Pont abergea neuf autres poses, «à bise de Pétra-Félix, en tirant contre Chichevaux». Cette parcelle était limitée au nord par le bois prédésigné dudit Jonas Rochat, par le commun sur les trois autres côtés. Bien qu'exiguë, la parcelle de Pierre Rochat se fractionne. En 1600, on y comptait quatre ayants droit : François, Jean, Jonas et Joseph Rochat.

En dernier lieu, la commune de L'Abbaye procéda à l'accensement de la Grande Montagne de Chichevaux proprement dite à un consortium de huit

Rochat, les nommés François, Abraham, Jean, Jaques, Jonas, Anne, Joseph et Pierre (23 novembre 1595).

Il convient maintenant de signaler qu'il existait également à cette époque un groupe de constructions en Sagne-Wagniard. Ce lieu retiré, au pied même de la Dent-de-Vaulion, ou Chichevaux, le Sévouagniard des Pontonniers, sortit de l'isolement au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle. En 1600 cinq bâtiments s'y dressaient.

Tout d'abord la ferme permanente, seule de son espèce, de François Rochat. Ce bâtiment se trouvait droit au nord de Lougliaz (L'Aouille). Les autres constructions servaient de mayens à des propriétaires de Praz German. Deux d'entre elles, à l'emplacement imprécis, relevaient d'Anne et Jaques Rochat. Le rural d'Abraham Rochat était dit situé en Chichevaux, terme vague s'il en est. Celui de Jonas Rochat occupait l'extrême nord de ce plateau tourbeux connu dès une haute époque.

Le territoire des Epoysats, prolongement de Sagne-Wagniard vers Val-lorbe, outre les rochers de Chichevaux et le Crêt des Aigouillons, avait été abergé en 1552 à un Rochat des Charbonnières. Là s'élevèrent, outre une fruitière et des chalets, des maisons et des granges (1608). S'enhardissait-on à y passer l'hiver?

Comme ce fut le cas pour les Grandes Charbonnières, il est évident que nous ne pouvons pas accompagner les Rochat du Pont tout au long des siècles qui suivirent leur installation en Praz German. Pour ce faire il conviendrait d'établir l'histoire de leur village, ce qui n'est pas possible dans le cadre de cette brochure. Disons simplement que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la famille Rochat était pratiquement la seule de ce hameau, et représentait par là de nonante à nonante-cinq pour cent de la population; et que les registres de procès-verbaux, de comptes, les rôles civiques ou agricoles, bref tous les écrits qui demeurent aux archives du village, fourmillent de ce nom à un point tel que c'en serait, pour le généalogiste qui voudrait connaître les faits politiques ou administratifs de ses ancêtres, un véritable casse-tête chinois. Car non seulement les habitants sont tous Rochat, mais ils portent aussi souvent les mêmes prénoms.

Rochat des Bioux, la naissance de cette localité

Extrait de:

Archives du village des Bioux

Auguste Piguet, Le Territoire de la Commune du Lieu,
volumes I et II.

Les Rochat issus de Vinet, qui furent les premiers habitants laïcs de L'Abbaye, qui créèrent le village des Charbonnières, puis celui du Pont ou des Petites Charbonnières, contribuèrent également dans une large mesure à la colonisation du village des Bioux, sans toutefois en être véritablement les fondateurs.

Un texte du milieu du XVIII^e siècle, retrouvé dans les archives de ce village, nous apprend de quelle manière fut peuplé ce hameau de la rive droite du lac de Joux.

« En 1569 il n'y avait que quatre habitants aux Bioux, à savoir Claude Cart et Jean Boussard en Praz Bazin, Guillaume Tourbillet et Gabriel Berney es Bioz. C'est ce Berney avec un sien frère qui s'appelait Michel qui ont peuplé généralement tous les Berney. Le fils dudit Gabriel maria une sienne fille à un Reymond et lui donna du terrain pour doter sa femme où il vint s'établir. C'est ce Reymond qui a peuplé tous les Reymond qui sont bourgeois de L'Abbaye.

» La famille de Guillaume Tourbillet a été éteinte. Il y a présentement des Golaz sur sa possession.

» La famille de Jean Boussard a été éteinte. Il maria une fille à Pierre, fils de Vauchi Rochat des Charbonnières qui vint gendre en Praz Bazin. C'est lui qui a peuplé les Rochat des Bioux. Claude Cart, sa famille est retrouvée à L'Abbaye. C'est par les moyens de ces particuliers et de leurs gendres que Les Bioux ont été à peu près peuplé.

» Ces habitants, une fois établis aux Bioux, travaillèrent à faire des champs, à défricher la terre et à la rendre labourable. Leurs descendants, à leur exemple, ont continué le travail de la terre, tellement qu'on est venu à bout de la cultiver, non seulement sous le Molard, mais encore sur le



Fig. 8: Le hameau des Bioux à la fin du XIX^e siècle (coll. Daniel Aubert, Le Brassus).

Molard, et même on a déjà commencé à faire des champs et à semer sur les Grands Molards, parmi les pâturages où il y a encore du terrain susceptible de bonification.

»Lorsqu'ils eurent un peu peuplé, le chemin étant trop long et même impraticable durant les neiges et la rigueur de l'hiver pour envoyer leurs enfants à l'école de leur village de L'Abbaye, il fallut leur établir un régent, et voilà le commencement du hameau, et ce qui en fait la nature. A la suite des temps, il a fallu bâtir une chapelle pour faire des prières publiques. Laquelle chapelle a été bâtie en l'an 1698.

»On voit donc par ce que l'on vient de dire que le terrain des Bioux, il n'y a qu'environ deux siècles, ne produisait rien, et par conséquent ne produisait rien au décimateur, est parvenu, par la bénédiction divine et le travail de ses habitants, à produire à peu près autant de dîme que le reste de la communauté.

»Que ce terrain qui n'était habité que par quatre particuliers nouveaux venus, se voit aujourd'hui habité par septante et un ménages qui font trois cent cinquante personnes, sans compter cinquante-deux ménages qui sont sortis de son sein et plusieurs qui sont rentrés au village de L'Abbaye.

»Que de quatre cabanes qu'il y avait, toutes bâties en bois, faites à la hache, il y a aujourd'hui une aussi grande quantité de maisons qui, si elles étaient réunies, formeraient un très gros village approchant à une ville.

»On peut espérer qu'avec la bénédiction divine, on pourra encore faire valoir du terrain et le rendre labourable quand nous aurons notre juste part des paquiers communs, et que, par ce moyen, nous pourrions plus enchâter de bétail pour faire du bument pour embumenter nos terres sans quoi on ne saurait rien faire.

»Quant à la population, on peut espérer qu'avec la bénédiction de Dieu, elle va augmenter plus rapidement que par le passé, puisque nous avons dans notre hameau quarante jeunes garçons, sans compter ceux qui sont en service au dehors, qui ont communie, qui venant à se marier dans peu, formeront quarante familles.»

Dans le tome second et encore manuscrit de son « histoire de la commune du Lieu », Auguste Piguet fait également allusion à un Jean Rochat, probablement frère du Pierre Rochat précité, qui possédait des terres en Groenroux, et sur lesquelles il aurait construit une ferme, avec four et appartenance. Ce bâtiment aurait été le premier du voisinage plus tard dénommé « Chez Gros Jean ».

Ce furent donc les deux frères Rochat, et non seulement Pierre, gendre de Jean Boussard, qui sont à l'origine de la grande tribu des Rochat des Bioux. L'histoire de celle-ci sera donc intimement liée à celle du hameau dont les archives n'ont pas encore été véritablement exploitées. On sait seulement que cette famille se développa d'une manière exceptionnelle, ainsi qu'aux Charbonnières et au Pont.

Ainsi en 1771 il y avait, sur quarante-cinq familles, seize qui portaient le nom de Rochat, les autres se partageant comme suit: quatorze Berney, quatre Reymond, six Golay, deux Burquin et trois Guignard.

Un recensement de 1823 donne, sur une population de 354 personnes, 163 du nom de Rochat.

En 1866 le rôle civique du hameau des Bioux permet d'établir également la liste suivante:

Isolés ou peu nombreux: Meylan - Piguet - Paillart - Cart - Benoît - Chaubert - Golay - Goy - Michot - Aubert.

Familles d'origine: Berney 32, Guignard 9, Rochat 39, Reymond 27.

Ces quelques chiffres nous montrent donc l'importance majeure de cette famille bourgeoise du hameau des Bioux, importance qui a subsisté jusqu'à nos jours, car il apparaît que c'est dans ce hameau, malgré que les Rochat n'y furent jamais, comme aux Charbonnières et au Pont, l'essentiel de la population, qu'elle a le mieux subsisté. Ainsi le botin téléphonique de 1978-1979 nous donne, sur environ 170 abonnés, 55 au nom de Rochat; ce qui, vu le brassage actuel des populations de notre haut vallon, une proportion tout à fait exceptionnelle.

La Famille Rochat à l'aube du XVII^e siècle

*D'après le quatrième Livre des reconnaissances,
pages 653 et suivantes (ACV).*

Et nous arrivons à l'aube du XVII^e siècle. Les livres des reconnaissances qui nous ont permis d'établir avec une assez grande précision l'histoire des Rochat pendant plus d'un siècle, vont nous livrer encore un document exceptionnel. Il s'agit d'un acte daté du huitième may 1601, fait aux Charbonnières, et qui reconnaît à tous les Rochat, tant originaires des Grandes que des Petites Charbonnières, le droit de jouir librement de leurs fours, de pouvoir en construire de nouveaux s'il leur convient. On se souviendra que ce droit avait déjà été accordé par Jean de Tornafol le 22 janvier 1502. Mais bien de l'eau avait coulé sous les ponts depuis cette antique convention. La tribu Rochat s'était multipliée à l'excès, et il convenait de remettre à jour certains droits primordiaux.

Comme les notaires qui agissaient pour le compte de LL.EE. avaient probablement quelque peine à s'y retrouver parmi tous ces gens de même nom qui eux-mêmes, tenant à leurs avantages, voulaient fixer définitivement leur origine, il fut établi, à la suite de ladite convention, la liste et l'ascendance de tous les Rochat; ceci dès l'installation de Vinet à L'Abbaye, à ce 1601 où vivait déjà la sixième ou même septième génération. Ce document nous permet donc avec certitude d'établir l'arbre généalogique de tous les Rochat de 1480 à 1601 (voir tableau ci-après).

Nous nous permettons de reproduire les premières lignes de cette exceptionnelle généalogie :

« Déclaration par noms et surnoms des descendants de la génération de Claude et Guillaume, fils de feu Vionnet Rochat: Claude feu Vionnet laisse pour héritiers François, Aymé et Jehan Rochat frères, que ont partaigé et sont dessédés, ayant laissés les enfants que s'ensuivent: le dit François laisse Jaques, Pierre et Michel; aulx 3 frères que sont décedés et ont par-

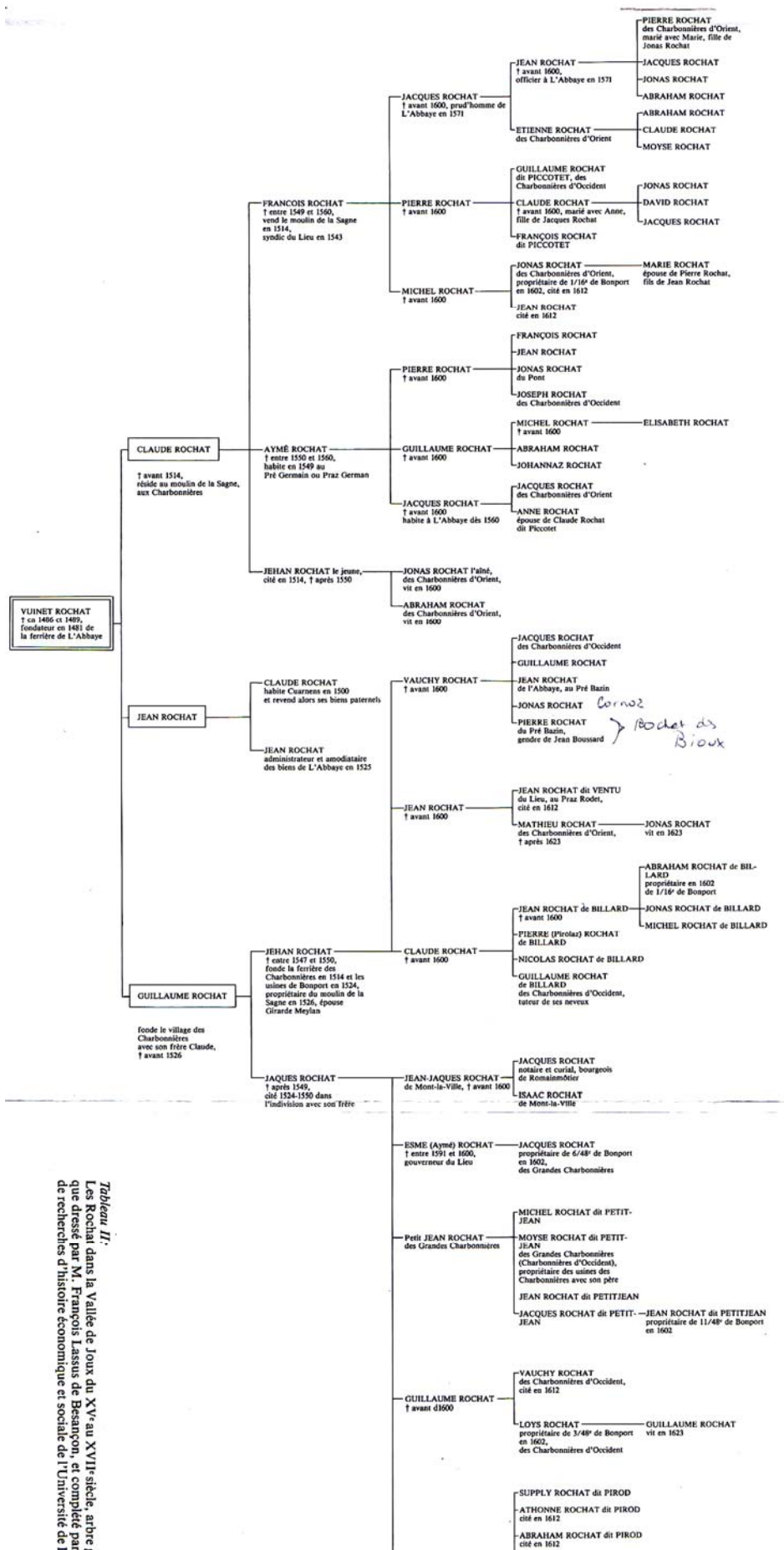
taigés et en est provenu comme s'ensuit: le dit Jaques laisse Jehan et Estienne; le dit Jehan est décédé et a laissé Pierre, Jaques, Jonas et Abraham; ces 4 enfants, que sont tous 4 vivants...», etc.

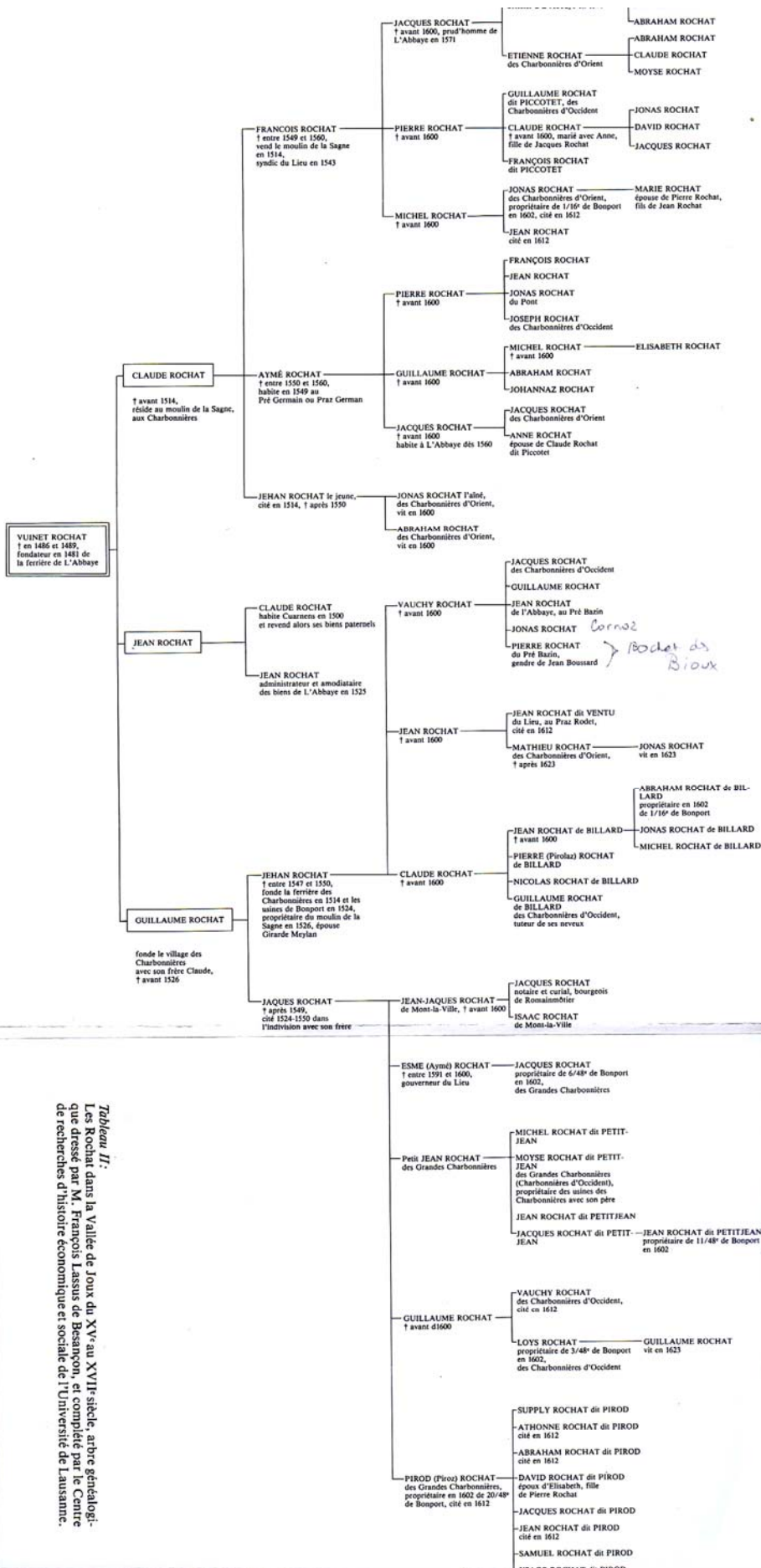
Cet arbre écrit présente cependant une très grande difficulté de lecture. Il convenait de le traduire sous forme schématique, ce qui a été fait par M. François Lassus de Besançon, et par le Centre de recherches d'histoire économique et sociale de l'Université de Lausanne qui nous ont autorisé à le reproduire.

Il est intéressant de noter, à partir de cet acte, la progression de la famille Rochat en ne tenant compte que des individus mâles, les seuls qui sont signalés, à l'exception d'une certaine Anne Rochat à la cinquième génération.

<i>Première génération:</i>	Vinet Rochat de Rochejean
<i>Deuxième génération:</i>	3
<i>Troisième génération:</i>	7
<i>Quatrième génération:</i>	16
<i>Cinquième génération:</i>	44

Avec une pareille progression l'on ne s'étonnera plus que la famille ait pris une place considérable, pour ne pas dire primordiale, dans la région, et plus particulièrement à l'extrémité orientale de la Vallée. L'on ne s'étonnera pas non plus si bientôt ses membres, pour pouvoir vivre, allaient devoir quitter leurs villages pour en gagner d'autres, en plaine, où il y avait encore la possibilité de s'établir. Dans un prochain chapitre nous tenterons de suivre quelque peu ces exilés de la première heure.





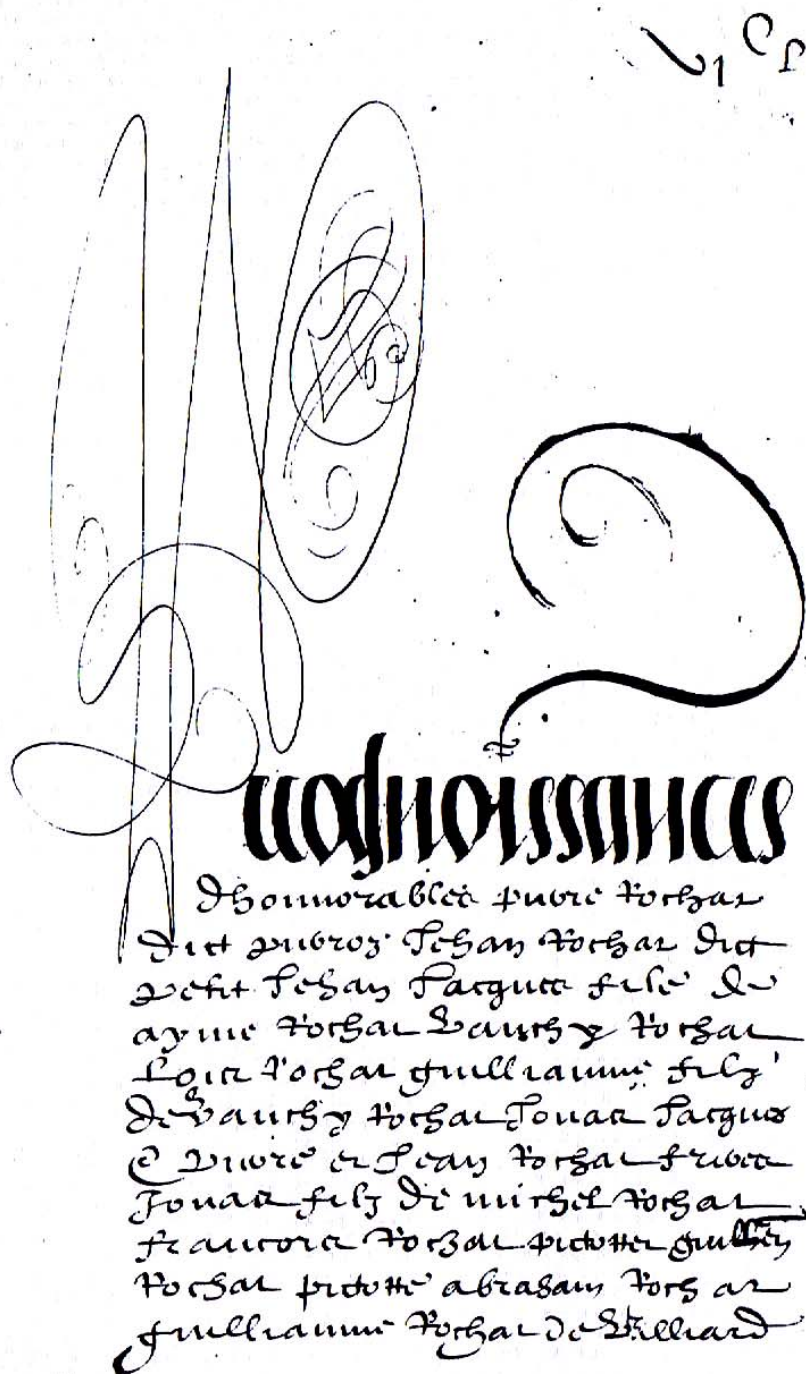


Fig. 9: Une page du livre des reconnaissances de 1600 (ACV, ff. 63).

L'expansion des Rochat dans le reste de la Vallée

Extrait de:

*Auguste Piguet, La Commune du Chenit,
tomes I, II et III.*

Pendant tout le XVI^e siècle, les Rochat purent s'implanter à loisir dans la région du lac Brenet, ceci évidemment au détriment des anciens habitants du Lieu dont ils rachetaient peu à peu les propriétés. Ceux-ci pouvant se tourner du côté du Chenit, territoire en voie de colonisation qui offrait d'innombrables possibilités d'établissement, pas étonnant donc qu'ils aient offert si peu de résistance à l'ambition de ces anciens Francs-Comtois. Cette possibilité d'extension offerte aux Rochat explique ainsi que pendant tout le siècle, et même plus tard, ils n'aient guère cherché à fixer leurs pénales à l'extrémité occidentale de la Vallée.

Mais ce serait tout de même une erreur de croire que ces ambitieux terriens ne lorgnèrent pas quelques parcelles de terre ou de bois un peu en dehors de leur territoire ordinaire.

On relèvera ainsi qu'avant 1600, dans la région du Solliat, un Pirod Rochat des Charbonnières, allié à un Reymond du Lieu, possédait une bande de terre et de forêt. Une autre de ces bandes qui allaient du Risoux à l'Orbe, fut l'objet d'un abergement aux frères Aymé et Pirod Rochat le 20 novembre 1591, ce dernier étant probablement le même que celui déjà cité.

De l'autre côté de la vallée, vers la même époque, un Jonas Rochat des Charbonnières est propriétaire de deux pièces de terre situées près du Campe, au lieu dit « Le Grand Partage ». Sur l'une de celle-ci, il venait de construire une grange, noyau de la future lignée « Chez Marc ». Le même Jaques Rochat possédait encore une grange et un rural situés au « Bas du Crêt de l'Orient ». La grange, future ferme « Chez le Poisson », allait bientôt être domifiée, soit convertie en habitation.

Un Jean Rochat, vers le début du XVII^e siècle, exploitait une parcelle de terre en Praz Rodet.



Fig. 10: Vue générale de la Vallée, par Devicque, 1852 (coll. Le Pèlerin).

Plus tard, en 1676, le canonnier Jaques Rochat, un descendant probable du Pirod déjà cité, résidait au lieu appelé «Vers Chez Rochat», dans la région du Solliat.

Mais le plus entreprenant de tous ces pionniers dont nous avons cité quelques noms à titre d'exemple, et qui s'étaient résolus à quitter leur village en pleine croissance pour les lieux semi-colonisés du Chenit, fut sans contredit Jaques Rochat du Pont qui est propriétaire d'une scierie sur la rive droite du cours du Brassus, bâtiment signalé dans un acte de 1676. Cet industriel possédait en outre une ferme isolée hors des limites de la seigneurie où il résidait; celle-ci, située entre le Campe et Chez Villard, fut probablement incendiée au début de notre siècle.

Jusqu'alors «habitant», c'est-à-dire non bourgeois, ce Jaques Rochat acquit la bourgeoisie de la commune du Chenit en cette même année 1676, pour le prix de 100 florins. Ce digne personnage est qualifié de «gros bonnet» par notre historien local.

Mais Jaques Rochat ne s'en tient pas là. On le voit également acheter une parcelle de la montagne du Brassus, naguère seigneuriale. Père de cinq garçons qui lui succéderont, il est l'ancêtre des Rochat de la Lande.

Enfin, il convient encore de citer trois ténementiers qui en 1689 occupaient les moulins du Sentier. Il s'agit de Jaques et David Meylan, et de Jaques Rochat! S'agirait-il encore et à nouveau du précédent? La chose n'a rien d'impossible. Ces usines demeuraient propriété d'une association dont les

parts avaient fait l'objet de maintes transactions. Ainsi le quart de ces moulins passe d'un propriétaire à Jaques Rochat pour la somme de 600 florins. Et l'année suivante celui-ci, devenu propriétaire de la moitié de l'entreprise, rachète un huitième pour le prix de 1100 florins. Où donc ce « gros bonnet » pouvait-il trouver des ressources d'une telle importance ? L'industrie déjà permettait-elle à ceux qui s'en occupaient de se hisser très au-dessus des autres quant au revenu et à la fortune ? Sans analyse plus poussée, nous pouvons le penser.

Ces quelques exemples pour prouver que les Rochat ne demeurèrent pas tout à fait étrangers à la colonisation du Chenit, bien que leur place et leur rôle n'y furent en rien comparable à ce qu'ils étaient dans les communes mères du Lieu et de L'Abbaye.

Un dénombrement de toutes les familles qui résidaient dans la communauté du Chenit en 1785 semble étayer cette thèse. Ce dénombrement, tiré du recueil historique du juge Nicole (1840), nous donne les renseignements suivants :

Hameau du Solliat	aucun Rochat
Hameau du Sentier, Derrière-la-Côte	aucun
Hameau du Sentier, Devant-la-Côte	Lily Rochat, habitant, 7
	David Rochat du Lion d'Or, 5
Hameau des Piguet, Derrière-la-Côte	aucun
Hameau des Piguet, Devant-la-Côte	aucun
Hameau du Brassus et du Bas Chenit	Jaques Rochat, horloger, 7
	David Rochat de la Lande, 8
	Pierre Rochat, 11
Hameau de l'Orient de l'Orbe	Pierre Rochat, 6
	Joseph Rochat, 2

Ce qui donne un total de 46 Rochat pour une population totale de la commune de 1903 âmes.

Dans sa notice historique de 1864, Lucien Reymond nous donne à son tour la situation de la famille Rochat avec 18 familles pour le Chenit, 72 pour le Lieu, et 109 pour L'Abbaye, soit au total 199 familles sur 1131 qui peuplaient alors la Vallée. Les Rochat venaient en tête, suivis des Meylan, 160 familles et des Piguet, 121 familles.

Chapitre IX

L'expansion des Rochat dans le canton et la Suisse Les bourgeoisies

D'après:

Les Noms de Familles suisses, *Zurich, 1940*

Répertoire des Noms de Familles suisses, *Zurich, 1970*

Rochat, *éditions Piantanida, 1977*

Le Livre d'Or des Familles vaudoises, *1923*

La première commune d'origine des Rochat est celle du Lieu, puisqu'à l'arrivée de Vinet en 1480, celle-ci englobait tout le territoire de la Vallée. Quand celle de L'Abbaye se forma à son tour en 1571, il y avait belle lurette que les Rochat des Grandes Charbonnières avaient formé les Petites Charbonnières, autrement dit le village du Pont. Ceux qui y habitaient à cette époque devinrent donc sans autre bourgeois de L'Abbaye. Quant à celle du Chenit, c'est en 1646 qu'elle s'émancipa. Les Rochat qui pouvaient l'habiter alors en devinrent à leur tour bourgeois.

Mais très bientôt les Rochat émigrèrent vers le Plat Pays, cela pour diverses raisons, la principale étant celle de la plus absolue nécessité; les familles étaient trop nombreuses et la terre du haut vallon ne permettait pas de les nourrir toutes.

Le premier Rochat issu de Vinet à avoir ainsi franchi les cols pour s'installer outre Mont-Tendre, semble avoir été, d'après le tableau IV, ce Claude Rochat, fils de Jean, petit-fils de Vinet, que l'on trouve établi à Cuarnens en 1500 déjà, alors qu'il avait revendu les biens paternels. On ignore ce qu'il advint en ce village.

A la génération suivante, Jean-Jaques Rochat, fils de Jaques et petit-fils de Guillaume, est dit habitant de Mont-la-Ville où il serait mort avant 1600. Cette commune du pied du Jura sera l'une des premières à accorder la bourgeoisie à un Rochat de la Vallée. Probablement au fils de ce Jean-Jaques Rochat, un prénommé Isaac reçu bourgeois en 1613. Un frère de ce dernier, Jaques, est notaire et curial, bourgeois de Romainmôtier. Cette dernière précision paraît étonnante; car dans les listes de bourgeoisies dressées par les différents ouvrages cités en tête de ce chapitre, Romainmôtier

ne donna la bourgeoisie à un RoCHAT pour la première fois qu'en 1630. Y aurait-il eu erreur ou omission ?

Le tableau IV ne nous en dit pas plus sur cet exode. Mais nous savons qu'il se poursuivit sans cesse. Les RoCHAT de la Vallée ainsi se mirent à s'établir dans les villages et communes de la plaine, plus tard vers Lausanne ou Genève. Le plus souvent, après quelques années, complètement détachés de leurs communes mères, ils demandaient la bourgeoisie de la nouvelle commune où ils s'étaient installés. Plusieurs parmi eux reprirent des domaines, ou parfois des bâtiments industriels, poursuivant en cela la tradition de leurs aïeux.

Une fois de plus nous dressons la liste des bourgeoisies RoCHAT. Nous procédons par canton et par ordre chronologique:

<i>Vaud</i>		Carouge	1906
Mont-la-Ville	1613	Cartigny	1906
Eclépens	1626	Chêne-Bougeries	1919
Romainmôtier	1630	Pregny-Chambésy	1941
Croy	1630	Vernier	1958
Saint-Oyens	1662		
Bretigny-sur-Morrens	1691	<i>Neuchâtel</i>	
La Praz	1693	Cernier	1904
Essertines-sur-Rolle	1696	La Chaux-de-Fonds	1904
Réverolle	1698	Neuchâtel	1919
Colombier	1700		
La Tour-de-Peilz	1737	<i>Fribourg</i>	
Féchy	1738	Broc	(XIX ^e siècle)
Mauraz	1747	Estavayer-le-Lac	1888
Bournens	env. 1750		
Rolle	1753	<i>Valais</i>	
Apples	1760	Venthône	1957
Chavannes-le-Veyron	1763		
Orbe	1771	<i>Berne</i>	
Saint-Georges	1774	Oberwil im Simmental	(XIX ^e s.)
La Sarraz	1779		
Penthaz	1815	<i>Bâle</i>	
Monnaz	1822	Bâle	1939
Bavois	1828		
Saubraz	(XIX ^e siècle)	<i>Zurich</i>	
Ormont-Dessous	1929	Wald	1913
Vaugondry	1944	Zurich	1946
<i>Genève</i>			
Genève	(dès le XVIII ^e siècle)		
Cologny	1823		

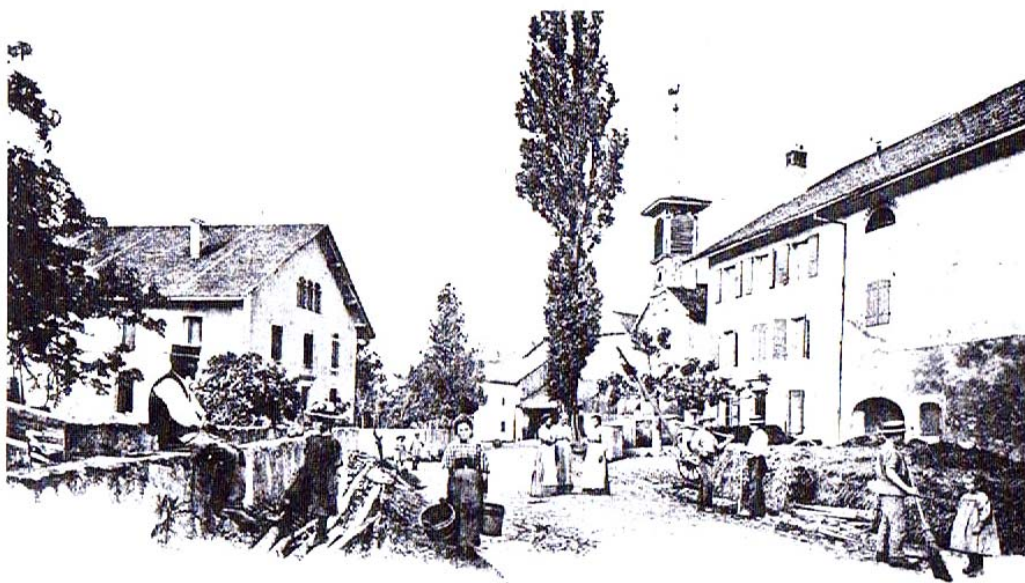


Fig. 11: Chavannes-le-Veyron, l'un de ces nombreux villages de la plaine où les Rochat s'installèrent et firent souche.

Deuxième partie

De tout un peu

Caractère et professions

Existe-t-il un caractère propre à la famille Rochat? Au vu de la diversité extraordinaire des professions embrassées par les Rochat, ce qui appelle forcément des mentalités et des traits de caractère différents, nous n'en sommes pas persuadés. Car quelle parenté peut-il y avoir entre un Samuel Rochat, fougueux patriote, créateur de l'hymne vaudois (1783-1859) et un Moïse Rochat du Haut des Prés, agriculteur et commerçant (1784-1877)? Ou entre un Henri Rochat du Mont-du-Lac, pionnier et aventurier (1828-1907), et une Mélanie Mellet-Rochat (1829-1896), poète, dont l'existence est tout entière tournée vers la vie de salon lausannoise?

Caractère n'est pas profession ni environnement? Mais alors quels traits communs entre ces Rochat-là, plus qu'entre n'importe quels autres citoyens et citoyennes? A notre grand regret, nous n'arrivons pas à définir cette ligne générale qui caractériserait notre famille dans son ensemble. Tout juste peut-on dire qu'elle fut avant tout terrienne, industrielle ou commerçante, portée à la fonction publique, aimant les choses solides, et se méfiant des théories ou du pur intellectualisme.

Pour ce qui touche aux professions, il suffit d'ouvrir le bottin téléphonique de Lausanne ou de Genève et de consulter la liste Rochat, pour se rendre compte de la grande diversité professionnelle de cette famille. Il ne sera donc guère possible de parler de toutes les disciplines où des membres Rochat se sont illustrés. La chose nous vaudrait bien des volumes. Nous nous contenterons de signaler quelques professions par lesquelles, de tous temps, les Rochat se sentirent attirés.

Il est évident que d'abord ce furent l'agriculture et la métallurgie qui firent vivre nos aïeux. Cette première profession semble d'ailleurs avoir été la plus pratiquée, tant à la Vallée qu'au dehors où bon nombre d'exilés reprirent des exploitations, exemple les Rochat d'Eclépens, de Mauraz, de Bavois, etc... Et aujourd'hui encore beaucoup de ces Rochat sont demeurés fidèles à la tradition et continuent à exploiter un domaine.



Fig.12: Les foins à La Vallée au début du siècle
(coll. Armand Golay, Les Charbonnières).

Il est à remarquer en passant qu'un village comme le Pont, qui connut autrefois une grande quantité de paysans tous Rochat, n'en héberge plus aucun de ce nom aujourd'hui. Ce phénomène de désistement quant à la terre mériterait bien qu'on s'y arrête.

Quant aux métallurgistes, il y a bien longtemps que leurs feux de forge se sont éteints. Dans le courant du XVIII^e siècle probablement. Ils furent très nombreux dès l'arrivée de Vinet jusqu'à cette époque. On se souviendra de ces secteurs industriels des Charbonnières et de Bonport qui, par les partages successifs, se voyaient possédés par un nombre considérable d'ayants droit. De ces grands ensembles découlaient des entreprises de moindre importance réparties dans les villages et leurs maisons foraines. Ainsi Paul-Louis Pelet (*Fer-Charbon-Acier dans le Pays de Vaud*, tome II, p. 250) en recense, fin du XVII^e siècle-début du XVIII^e:

- | | |
|--------------------------------------|--|
| aux Charbonnières: | 2 grandes forges, 14 petites forges,
dont 3 liées à Bonport |
| au Pont, Mont-du-Lac,
les Places: | 5 petites forges, dont 2 liées à Bonport |
| à L'Abbaye: | 1 grande forge
7 petites forges, dont 2 liées à Bonport. |

On voit donc à quel point ces Rochat et quelques autres étaient demeurés liés aux traditions métallurgistes. Un volume à paraître du même auteur sur la petite métallurgie à la Vallée de Joux traitera la question en profondeur. Mais en même temps que les fils de Vinet se livraient conjointement à l'agriculture et à l'industrie, quelques éléments lettrés se tournaient vers les rares places de profession libérale et administrative disponibles.

Ainsi découvre-t-on un Jacques Rochat, notaire, à Romainmôtier dont il devient bourgeois en 1594. Il eut à intervenir de temps à autre dans sa commune d'origine.

Un autre notaire, Abram Rochat de L'Abbaye est signalé en 1646. Jonas Rochat, établi de même sur les bords de la Lionne pratique de 1667 à 1690. Siméon Rochat, toujours du même village, prend la relève dès 1689 et poursuit jusqu'en 1745.

D'autres Rochat surent graviter dans l'orbite de Berne et s'attribuer différentes places administratives. On peut citer un certain capitaine Rochat, fermier des péages en 1691 et commis des sels au Lieu avec le dénommé Abram Rochat en 1695. Un Jean Rochat était forestier de LL.EE. en 1650. Il faut aussi souligner la carrière politique et administrative exceptionnelle de ces Rochat du Pont qui allaient prendre le z final et s'installer à Romainmôtier au milieu du XVIII^e siècle.

Mais ceux-là restaient pourtant une minorité. La plupart demeuraient attachés à la terre ou pratiquaient l'industrie ou l'artisanat. C'est ainsi que peu

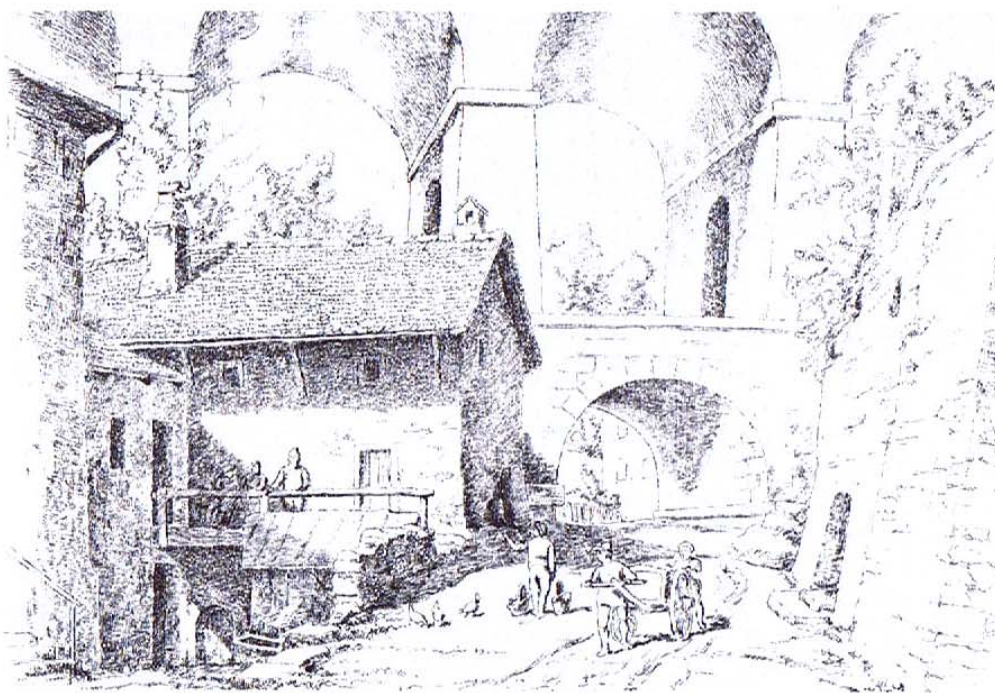


Fig. 13: Un bâtiment industriel, le moulin Rochat à Lausanne (coll. Eliane Rochat, Les Bioux).

à peu, par stricte nécessité, toutes les professions artisanales furent représentées dans nos villages. Soit charpentier, maçon, tailleur de pierre, mura-
tier, cordonnier, couturier, charron, etc...

Puis peu à peu ces Rochat commencèrent à faire du commerce. Ils exporta-
ient leurs produits laitiers, et ils importaient des denrées introuvables en
notre haut vallon. Voilà donc nos ancêtres marchands.

Vint bientôt aussi l'ouverture d'auberges un peu partout dans la Vallée.
Les Rochat se firent donc aubergistes. On citera dans cette profession la
dynastie des Rochat de la Lande, et celle des Rochat «Pantalon» des Char-
bonnières qui tinrent parallèlement, au début du XIX^e siècle, les logis du
Lieu et de leur village natal, «A la Croix Blanche». A la fin du siècle précé-
dent un David Rochat tenait l'hôtel du Lion d'Or au Sentier; est-ce le
même qui, en 1750, fut censuré pour avoir assisté à la messe à Jougne? Au
Pont la tenue de l'auberge du village qui allait être un jour «La Truite», fut
faite de tout temps par des Rochat. L'un d'eux porta le sobriquet de
«Chasse-Vérité» (voir chapitre XV).

Au fur et à mesure que l'enseignement progressait dans la contrée comme
dans le canton, beaucoup de nos aïeux, Rochat ou autres, se lancèrent dans
la profession si peu rémunérée alors de «roille-gosse». On remarquera ainsi
qu'à la fin du XVIII^e siècle, un tiers des régents du canton étaient originai-
res de la Vallée de Joux; la commune du Lieu pour sa part avait la palme
avec vingt et un ressortissants régents, dont quatre étaient dans la com-
mune. Parmi ceux-ci deux Rochat, Henri-Frédéric aux Charbonnières, et
Pierre-Abram au Lieu. Le Pont voyait également sa jeunesse enseignée par
un régent du coin, le sieur Abram-Isaac. On se souviendra encore, quant à
ce sujet, qu'une maison de ce même village, dite le Grand-Toit, fut le ber-
ceau familial de sept instituteurs et institutrices dont six enseignaient en
même temps dans le canton au début du siècle.

De tout temps également les Rochat se tournèrent vers le pastorat. On
trouve ainsi vers les 1820 six pasteurs portant notre nom qui étaient en
office dans l'église nationale vaudoise, à savoir:

— Antoine Rochaz à Baulmes; Samuel Rochat à Oulens; David-Moïse à
Yverdon; Auguste, suffragant à Lignerolle; Charles, suffragant à Cuar-
nens; ces deux derniers neveux d'Abram-Elie, pour lors révérend à
L'Abbaye.

La tradition ne s'est pas perdue, puisque de nos jours encore le corps pasto-
ral du canton de Vaud comprend plusieurs Rochat, dont quelques-uns offi-
cieront au culte œcuménique du 500^e de 1980.

Il y eut des Rochat médecins. On citera au siècle passé Louis Rochat, doc-
teur de la faculté de médecine de Paris, médecin à la Vallée, auteur d'un
pamphlet adressé à ses confrères du canton de Vaud en 1836, et par lequel il
protestait vivement contre les mesures prises à son égard par la municipa-
lité du Chenit. Celle-ci avait retiré la pension dont il jouissait depuis cinq
ans comme médecin de la région pour l'offrir à un autre médecin. Citons
encore dans cette profession le célèbre gynécologue Rodolphe Rochat qui

pratiqua à Lausanne il y a quelques décennies. Et n'oublions pas celui que par ici l'on nomme «le docteur Rochat», médecin qui pratique à La Vallée depuis plus d'un demi-siècle.

Un domaine tout différent où notre nom trouva à s'illustrer est celui de la pêche.

On relèvera d'abord qu'en l'an 1762 Louis Nicolaz Meylan, lieutenant de milice du Chenit, Philippe-Théodore et Abram-Isaac Rochat du Pont, obtenaient en amodiation le droit de pêche «sur les lacs et rivières de L'Orbe et autres rivières dans toute la Vallée de Joux». Ceci pour la durée de six ans et pour le prix et ferme annuels de 250 florins, plus «vingt-quatre Barils de beau et bon poisson bien salé et bien conditionné, chaque Baril devant peser douze livres, outre un Baril pour ma Très Honnorée Dame la Baillive» (*archives du Pont*).

Des familles entières, notamment aux Charbonnières, outre la pratique d'autres différents petits métiers, étaient tournées vers le lac. L'une l'était si bien qu'elle prit le nom de Rochat-Pêcheurs, puis Les Pêcheurs tout court.

Il convient encore de citer le pêcheur Albin-Rochat dit Binbin, le plus grand éleveur de bêtes à cornes du monde! (les escargots), dont les tracasseries et nouvelles tracasseries de pêche lui assurèrent la célébrité locale en son temps. Un cas que ce Binbin! que l'on découvrira plus en détail au chapitre des personnalités.



Fig. 14: Une œuvre du peintre Samuel Rochat «Esclavage»
(coll. Musée de l'Elysée, Lausanne.)

Mais les nôtres sont aussi boucher, à tel point que «c'est Rochat qui fait boucherie»! (*Dominique Scheder*).

Des familles de la Vallée se transmettent le métier d'une génération à l'autre. Aujourd'hui quatre boucheries Rochat:

Michel au Brassus — Georges au Sentier — Charles aux Charbonnières — Jean-Michel au Pont.

Nous clorons ce chapitre X par des professions artistiques.

En peinture se sont distingués Tell Rochat des Places, paysagiste dont le neveu, Georges-Henri, peintre en ses heures également, garde fidèlement les dernières toiles. Samuel Rochat de Lausanne (1874-1954) qui vendait ses peintures et des cartes postales représentant ses œuvres sur la Place St-François. Et Willy James Rochat, né en 1920, peintre et aquarelliste dont les œuvres figurent dans des collections privées de Suisse, France, USA, Japon, Inde, etc.

Dans le domaine littéraire, il semble bien qu'aucun Rochat ne put faire carrière. Si quelques-uns publièrent, ce n'était qu'en marge de leur profession. Citons Auguste Rochat et ses ouvrages religieux; Jules-Jérémie, troisième du nom, et ses contes; Rodolphe et ses articles médicaux; Charles-Edouard, Gilbert, Eugène Rochaz, Louis-Lucien Rochat et leurs articles et livres historiques.

Dans le domaine de la fiction pure, une Rochat par alliance dénommée Christiane, a publié un volumineux roman «Roxane de Saint-Aigle» aux Editions Monique Bochet en 1976. Paul Rochat, lui, a publié son autobiographie de détective privé en 1945 (2^e édition).

Les Editions Le Pèlerin quant à elles, dont le PDG est votre serviteur, œuvrent dans le domaine historique et littéraire, axées presque exclusivement sur la Vallée de Joux.

Et pour terminer, outre les deux poètes citées dans les personnalités, la jeune Muriel Rochat qui écrivait en 1963:

*Le soleil se cache,
L'étoile s'allume,
Un croissant de lune
Vogue dans ce ciel
Que les ténèbres tachent
De noir.
Aucun bruit n'appelle
Bonnes gens qui dorment
Le soir
Si calme, semble mort.*

Calme du Soir, Ed. Cherix & Filanosa SA, Nyon, 1963.

Régimes politiques et mode de vie

Les Rochat, depuis leur arrivée en Suisse, connurent trois périodes «politique» différentes.

La première va de 1480 à 1536. C'est la domination des religieux de L'Abbaye sous la houlette desquels les Rochat, favorisés dans leurs ambitions, s'installent et colonisent les abords du Brenet.

Puis vint Berne, en 1536 et jusqu'en 1798. Près de trois siècles de domination. Pourtant le changement de régime n'affecte pas la progression de cette famille qui change soudain de religion. De catholiques ils deviennent protestants; et l'on a pas connaissance que cela fut chose difficile. La tradition populaire comme les documents ne mentionnent aucun départ à la suite de cette abjuration collective.

Avec les nouveaux maîtres le pouvoir politique se déplace de L'Abbaye, ou des Clées centre de la seigneurie savoyarde, vers Yverdon, puis, trente ans plus tard, vers Romainmôtier qui devient ainsi notre chef-lieu de bailliage. Ce seront alors les multiples va-et-vient entre la Vallée et ce bourg à l'occasion de problèmes administratifs ou juridiques, ou pour quelque aide lors des années agricoles difficiles.

Puis vint, après ces longs siècles de domination bernoise, les événements révolutionnaires de 1798, et finalement la création du nouveau canton en 1803. Le centre politique se déplace à nouveau. Il s'installe à Lausanne où se jouera désormais notre destinée. Quatre députés Rochat siègent au premier Grand Conseil vaudois:

Rochat Alexandre-Félix, inspecteur des ponts et chaussées, juge de paix;

Rochaz Philippe-Samuel-Rodolphe;

Rochat Lily;

Rochat Jaques-David, président du Tribunal de la Vallée.

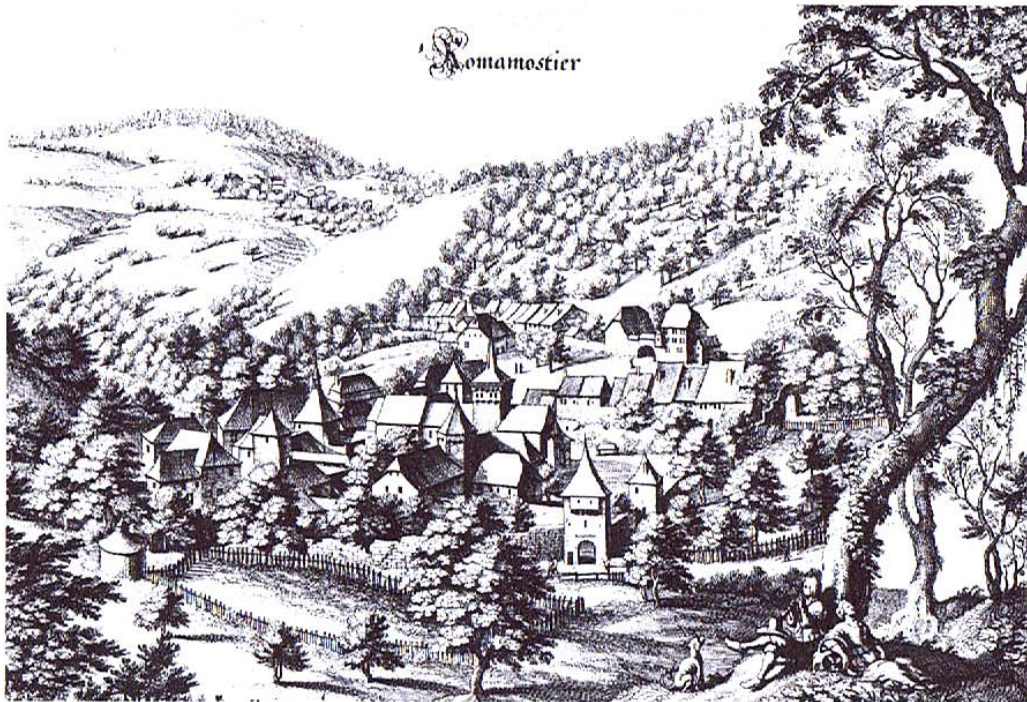


Fig. 15: Romainmôtier en 1654 (coll. Zentralbibliothek Zürich).

Mais les régimes politiques, quels qu'ils soient, ne font pas véritablement les modes de vie. Certaines choses, l'habitat, l'habillement, la nourriture par exemple, n'évoluent que lentement sous l'influence d'autres facteurs qui peuvent être les découvertes scientifiques ou agricoles, ou les échanges avec le reste du pays ou de l'étranger.

Pour ce qui concerne nos ancêtres Rochat, définir leur mode de vie avec précision est chose difficile, notamment pour l'époque de Vinet. Car il ne suffit pas de construire certaines images à partir de faits bien minces pour qu'elles correspondent vraiment à la réalité. D'ailleurs, nous en sommes persuadés, l'analyse de la vie quotidienne des temps passés n'est encore qu'à l'état embryonnaire. Ainsi ils restent bien nombreux ces domaines où nous ne pouvons que nous poser des questions sans pouvoir y apporter de réponses. Par exemple:

— Quelle était la manière de penser de ces lointains aïeux, les rapports qu'ils entretenaient au sein de leur famille, l'importance de celle-ci?

— Quelle était la proportion de ceux qui savaient lire et écrire? En l'absence de toute école à la Vallée, ils devaient être rares. Et pourtant qui le sait, car peut-on faire de l'industrie, donc manier des chiffres, des données et des hommes, et ne pas connaître des rudiments de connaissance, ne serait-ce que pour tenir une comptabilité sommaire?

— Comment voyaient-ils le reste du monde, ces descendants de Vinet Rochat? Les nouvelles, d'ailleurs, de France par exemple, leur parvenaient-elles? Et qu'elle était l'influence de celles-ci sur leurs œuvres?

— Quelle était leur langue de tous les jours. Le français tel qu'ils l'avaient parlé en Franche-Comté, ou le patois qu'ils avaient pu apprendre en notre région?

Ces mille petits riens nous apparaissent extrêmement importants et les analyser, selon les conceptions qui s'affinent peu à peu, permettra de comprendre vraiment, et en profondeur, la vie d'alors. Car la grande histoire, qui ne fut que trop longtemps celle des guerres, des territoires, des frontières et des grands hommes politiques ou économiques, jusqu'à ce jour n'a pas réussi à percer le mystère de ces ancienns destinées dont les buts moraux ou idéologiques nous sont inconnus.

Si différentes choses nous échappent encore, il est par contre des sujets que l'on peut traiter avec quelque précision. Deux exemples, l'alimentation et l'habitat.

Pour ce qui concerne le premier objet, longtemps, et par la force même des choses, l'autarcie avant la lettre s'imposa aux habitants du Haut-Vallon. Il fallut s'ingénier à vivre des produits du sol. Les distances, l'insuffisance des voies d'accès, le manque d'argent surtout réduisirent l'appoint de denrées du dehors au strict minimum. Le Combiier vivait alors de pain dur, de laitages, de légumes et d'un peu de viande.

Quand au logis d'autrefois, cette maison combière telle qu'on la trouve de moins en moins, détruite par les incendies ou transformée maintes fois au cours des âges, de telle manière qu'elle ne laisse plus deviner sa constitution première, voici ce qu'en dit notre historien local:

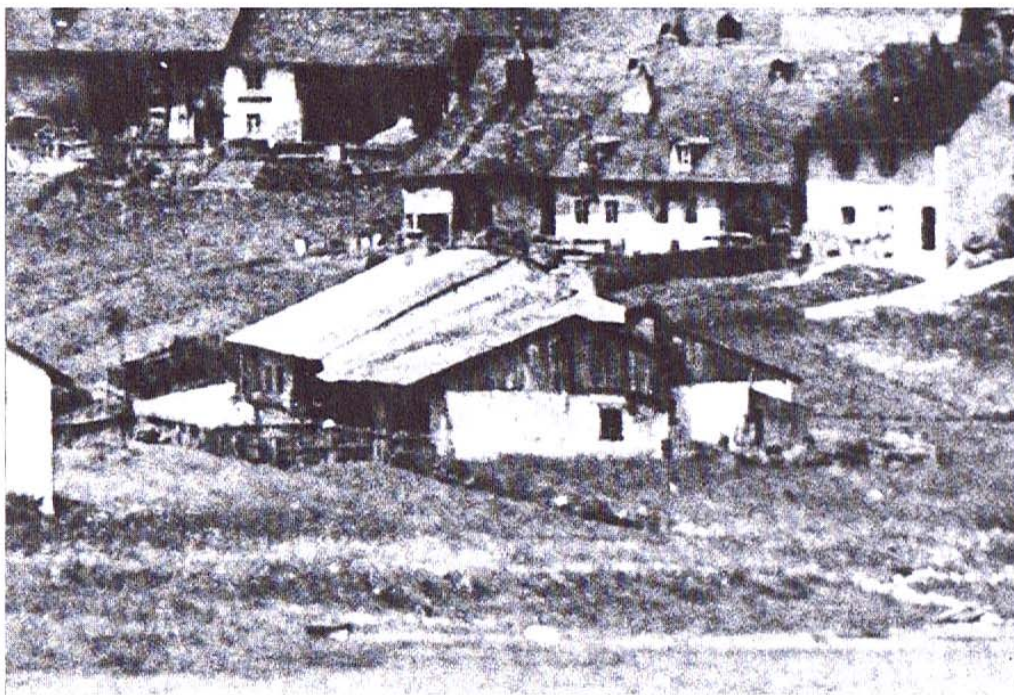


Fig. 16: Une maison combière type (coll. Le Pèlerin).

«Locaux d'habitations et rural s'abritaient sous le même toit bas, faiblement incliné, encore recouvert de gros bardeaux sûrement assujettis par des pierres en 1693. L'habitation occupait alors le rez-de-chaussée seulement. Elle fut, aussi haut qu'il est permis de remonter (1490), construite en pierre. Le logement comprenait trois pièces, à l'ordinaire.

»La chambre de ménage ou «paylon», tout d'abord. Située au levant, la chambre de famille était éclairée par deux fenêtres jumelles à barreaux. Un mince trumeau de taille séparait ces baies connues sous le nom de «fenêtres à pilettes». Un contre-feu assurait seul, dès la cuisine, le chauffage du «poyle».

»La vaste cuisine borgne ou tôle s'étendait à l'arrière de la chambre familiale. Son encombrante cheminée de bois donnait à la pièce un soupçon de clarté.

»En dernier lieu, il y avait la chambre derrière, occupée par les jeunes éléments de la famille. Une fenêtre grillagée de petit module l'éclairait tant bien que mal.

»Ces trois locaux n'avaient pas de fenêtre au midi. Du soleil, nul ne faisait encore cas de ce temps-là.

»Un long vestibule, le pourtsou ou l'allée flanquait au nord les trois pièces de l'habitation. De ce corridor, on gagnait la cuisine; puis par l'intermédiaire de cette dernière l'une et l'autre chambres.

»Un espace vide régnait sous l'avant-toit du rural. C'était le néveau, propice à une infinité de menus travaux. Le grand corridor s'y approfondissait, à l'angle ouest dans la règle.

»Le rural, à l'arrière du néveau, comprenait deux parties, parfois trois: la grange à gauche, l'étable à droite, le réduit appelé néveau derrière, au-delà des deux locaux précités.

»Le fenil, ou solin, se trouvait au-dessus de l'étable. Un fenil supérieur, les ébauchées, régnait au-dessus de la grange.

»Le «soleret», pour remiser le bois de chauffage, occupait l'espace situé en devant de l'étable, au-dessus de la partie nord du néveau.

»Aucune ferme du type prédécrit ne subsiste dans son intégrité. Toutes ont subi des améliorations plus ou moins importantes, les rendant parfois méconnaissables.»

Auguste Piguet, La Commune du Chenit de 1646 à 1701, tome II, Le Sentier 1952.

Pour ce qui est du reste, habillement, ustensiles de cuisine, de ménage, agricoles, professionnels; mœurs, amusements, lectures, etc., une analyse poussée nous mènerait à nouveau trop loin. Nous nous interrompons donc ici en priant tous les curieux avides de ces choses-là, de consulter la monumentale monographie du professeur Piguet consacrée à la vie à la Vallée aux siècles passés. Celle-ci, malheureusement pas encore éditée, pourra être consultée aux archives cantonales à Lausanne, Fonds Auguste Piguet.

Les armoiries

D'après:

Notes historiques et hypothèses sur les origines des Rochat
de la Vallée de Joux,
sur celles de leurs armoiries et sur celles de leur nom,
par Louis-Lucien Rochat.
Rochat, *Editions Piantanida*, 1977.

L'étude des armoiries Rochat, de leur origine, de leur signification et du degré de leur authenticité, est un sujet fait plus d'hypothèses et de suppositions que de vérités historiques prouvées par des documents rigoureusement authentiques. Beaucoup se sont ainsi penchés sur les armoiries Rochat. Mais peu ont vraiment cherché à découvrir tous les éléments permettant une approche sérieuse de la question. On s'est souvent contenté des suppositions. La seule personne à notre connaissance à avoir fait des recherches plus poussées sur cette difficile question est Louis-Lucien Rochat, fondateur de la Croix-Bleue. Ses démarches furent consignées dans un historique qu'il mit à jour en 1914. Ceci dans le but: «de laisser à mon frère et à mes neveux ce résumé de mes recherches et de mes hypothèses sur les questions posées, pour qu'elles ne disparaissent pas avec moi et pour leur permettre éventuellement de les prendre pour point de départ de nouvelles études».

La publication intégrale de cette notice sera faite pour le 500^e. Nous y renvoyons par avance le lecteur désireux d'en savoir plus dans ce domaine que par les quelques notes ci-après.

A première vue trois armoiries Rochat peuvent retenir notre attention:

- a) d'or à la croix pommetée de gueule au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or;
- b) d'azur à deux cimenterres d'argent passés en sautoir;
- c) de sable à la roue d'or de huit rayons. Cimier: une femme issant, habillée de sable, couronnée d'or, les cheveux épars, les bras étendus.

La première de ces trois armoiries fut importée en Suisse vers le milieu du XVIII^e siècle par Jean-Rodolphe Rochaz, alors lieutenant baillival de

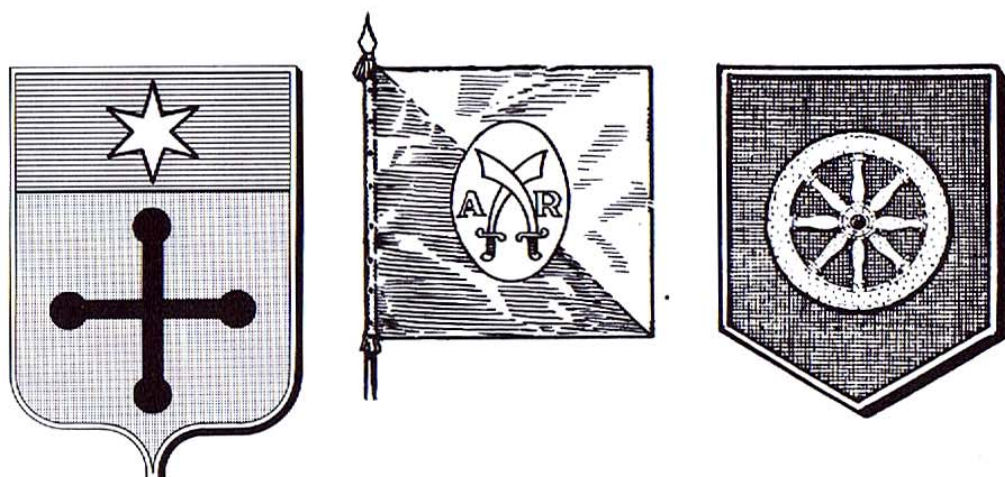


Fig. 17: Les armoiries Rochat.

Romainmôtier, à la suite de démarches qu'il entreprit pour découvrir l'origine de sa famille.

«En 1770, Jean-Benoît Rochet, notre frère, écrivit à nos parents dans le Pays de Vaud pour avoir des renseignements sur notre famille, et sa lettre fut communiquée à M. Rochat du Pont, alors lieutenant du bailli de Romainmôtier; il lui fut répondu (cette réponse est perdue) que ce même Rochat avait écrit à Milan, où étaient déposées les anciennes archives du Pays de Vaud pour le même sujet et qu'on lui avait répondu que les Rochat, sortis de Franche-Comté et précédemment de Provence, avaient pour armes: champ d'or avec une croix bourdonnée (bourdonnée ou pommetée) de gueules, tiers partie d'azur avec une étoile d'argent».

François-Joseph Rochet, Mémoire historique sur la famille Rochat ou Rochet.

Or malheureusement pour la famille Rochaz de Romainmôtier qui s'est attribuée ces armoiries, et malgré la réponse de Milan qui prête à caution, il n'a jamais été prouvé que réellement nos ancêtres étaient originaires de Provence et d'ascendance noble. Mais, comme nous pouvons le deviner, Jean-Rodolphe Rochaz tenait plus à se donner «de belles armes» qu'à s'assurer qu'historiquement son origine était vraie et défendable. Il s'attribua donc sans autre les dites armoiries qui furent plus tard reprises par ceux de sa famille, ainsi que par d'autres Rochat. De telle manière qu'on a pu la retrouver dans le canton sous différentes formes. Aucun document jusqu'à ce jour n'étant venu étayer la supposition Rochaz sur nos origines antérieures, nous ne pouvons qu'écarter ces premières armoiries.

Les secondes, «d'azur à deux cimenterres d'argent passés en sautoir», semblent être, document à l'appui, les plus anciennes signalées. Ce sont celles

portées sur le drapeau de la «compagnie de M. Rochat de L'Abbaye», relevée en 1707 par Samuel-Olivier (voir *RHV* 1936 et chapitre XVI). Elles furent les armoiries d'une société et non d'un particulier ou d'une famille, donc difficilement admissibles comme armoiries officielles. Quelle en est l'origine? Les cimenterres croisés nous rappellent curieusement l'Orient. Ceux qui s'en emparèrent ou quelques autres eurent-ils aussi connaissance de cette légende qui raconte qu'au retour des croisades un de nos ancêtres se serait fixé en Franche-Comté, dans la région de Nozeroy? Ces armoiries sont les seules reconnues par l'armorial du canton de Vaud du fait de leur plus grande ancienneté. Mais pour nous elles ne symbolisent pas l'activité passée de la grande famille Rochat. Bien sûr que ceux-ci eurent des soldats partis s'enrôler dans les régiments étrangers, et beaucoup d'autres qui firent carrière dans les bataillons du pays. Mais tout de même, notre famille, toute terrienne et industrielle, ne saurait adopter des attributs guerriers, et encore moins les officialiser!



Fig. 18: L'armoire Rochat avec cimier.

Nous en arrivons ainsi au troisième écu «de sable à la roue d'or à huit rayons» qui symbolise au mieux l'activité passée de nos ancêtres. Elle est reproduite pour la première fois en 1799 dans l'Armorial Gachet. Ce bailli, aurait consacré près de vingt-cinq ans de sa vie à la recherche d'anciennes

armoiries en Pays romand. «Il a accompli un travail sérieux et s'est basé sur le plus grand nombre de témoignages possibles». (*Rochat*, Piantanida, 1977). Mais où les a-t-il relevées? D'où provenaient-elles? Ce sont des questions auxquelles, une fois de plus, il ne nous sera pas possible de répondre. Louis-Lucien, lui, les place entre 1480 et 1536, appuyant sa thèse sur le fait que le cimier «une femme issant, habillée de sable, couronnée d'or, les cheveux épars, les bras étendus», ne peut en aucun cas être postérieur à l'introduction de la réforme dans le Pays de Vaud en 1536. Cette supposition évidemment se tient, mais une fois de plus ne peut être appuyée par des documents. Il n'en reste pas moins de cette manière que ce n'est qu'en 1799 que la roue apparaît pour la première fois dans un document.

Le comité du 500^e, qui avait à choisir entre ces deux dernières armoiries, n'a pas voulu trancher définitivement le problème avant les fêtes de 1980. Et c'est pourquoi il a jumelé les cimenterres avec la roue. Mais pour l'avenir il conviendrait de fixer définitivement comme armoiries de notre famille, c'est tout au moins ce que nous proposons après les études que nous avons pu faire sur ce sujet:

«DE SABLE A LA ROUE D'OR DE HUIT RAYONS», avec pour cimier:

«UNE FEMME ISSANT, HABILLÉE DE SABLE, COURONNÉE D'OR, LES CHEVEUX ÉPARS, LES BRAS ÉTENDUS».

Le nom, les surnoms

D'où vient le nom de Rochat? Pour dire vrai aucun document ne nous renseigne sur ce point. L'équipe de rédaction de «Rochat», historique sur le même sujet paru aux Editions Piantanida en 1977, a pourtant tenté de donner l'explication que voici:

«Les abergataires, tout en travaillant à Rochejean, gardent leur domicile à Villedieu; quelle sera la réaction logique de ses habitants? Ce sera de les surnommer d'après leur nouveau lieu de travail; ils les appelleront les «Rochards», par exemple, ceux qui travaillent à Rochejean.

L'évolution de «Rochard» à «Rochat» est tout à fait explicable; par apocope, on a peu à peu cessé de prononcer le «r» final, et ensuite, par analogie avec des mots existants tels que «chat», on a adopté l'orthographe «Rochat» reflétant la prononciation courante, dont le «r» était absent.

Les «Rochat», les gens qui sont partis travailler à Rochejean, ou les gens qui ont quitté Rochejean pour venir habiter à Villedieu: l'explication, sans être incontestable, est séduisante».

Evidemment que de Rochejean à Rochat il n'y a pas loin. Mais qui peut dire en vérité si les Rochat sont demeurés assez longtemps dans la région pour que le processus décrit ci-dessus ait pu avoir lieu? Il faut de plus tout de même remarquer que la formation du nom de famille Rochat remontait loin dans le temps. Signalons à ce propos la note vingt-quatre du premier tome de *L'Histoire de la Commune du Lieu* du professeur Auguste Piguet: «Le pays de Vaud connut des Rochat longtemps avant nos montagnes, à preuve qu'en 1306 vivait à Rue un certain Perrod Rochat, signalé lors de la fondation d'une chapelle.

»Il se pourrait que les Rochat de la Haute-Broye aient franchi les défilés du Jura à la suite des sires de Chalon, possessionnés sur les deux versants de la chaîne».

Nous n'en dirons pas plus sur l'origine de notre nom, laissant aux historiens futurs, documents à l'appui, nous fournir toutes les explications nécessaires!

Voici notre famille installée en Suisse et se permettant de pratiquer de manière concrète ce verset de la Genèse: «croissez et multipliez». Ils le firent si bien qu'en 1600 déjà on ne s'y retrouve plus. Ainsi, pour une même génération, huit Jean Rochat, sans compter un Johannaz, six Jacques, trois Guillaume. Si bien que force fut de désigner ces homonymes d'un surnom. La chose fut faite d'ailleurs bien avant 1600. On voit de cette manière, à la troisième génération, que pour distinguer deux Jean Rochat, l'on surnomma l'un des deux Jean Rochat le Jeune.

A la quatrième génération apparaissent les Petitjean et les Pirod, tous deux retrouvés deux siècles plus tard dans les habitants du village des Charbonnières. Viennent ensuite les Rochat de Billard, retrouvés également deux et même trois siècles après. Plus tard naîtront encore des grandes familles qui portaient pour désignation: les Piccotet, les Paingolet, les Thionville. Ce ne sont pas là, redisons-le, de simples surnoms, mais des appellations qui deviennent comme un second nom de famille que l'on porte de génération en génération.

Il est également d'usage pour les situer tous, ces Rochat, de les faire suivre du lieu où ils habitent s'il se trouve que celui-ci est hors du village ou facilement identifiable. Ainsi aux Charbonnières, outre les Rochat de Billard, il y a les Rochat du Haut des Prés, de la Cornaz, de l'Epine; Au Pont, les Rochat du Mont du Lac, des Places; aux Bioux, les Rochat des Tâches. On les situe encore d'après le métier qu'ils pratiquent. On dit ainsi les Rochat-Charpentiers ou les Charpentiers tout court, les Rochat-Pêcheurs ou les Pêcheurs. Ou bien on les appelle d'après un trait marquant de leur existence ou de leur activité: Rochat-Fifre, Rochat-Tambour, Rochat dit l'Américain.

De ces surnoms il en naissait probablement en permanence. Quelques-uns se transmettaient aux descendants, d'autres tombaient dans l'oubli. Ils ont des consonnances éminemment évocatrices pour ceux qui ont connu les personnages. Mais comment les écrire? Car s'ils font partie du parler d'un village, par contre, hormis les grands noms de famille déjà cités et que l'on trouve dans les registres de procès-verbaux des communes ou des villages, on ne les écrit pas, ou guère. Ce serait une belle affaire d'ailleurs; car comment vous, par exemple, écririez-vous Pedzi, Tchubet, Piyoyon?

Bien sûr que des Toto, Mimi, Roro, Yen-yen, Pipi, Dada s'orthographient plus facilement, à tel point qu'on nous croirait redevenu en enfance. Et pourtant non, ces sobriquets très simples dont la liste complète serait fort longue, ont bel et bien couru nos villages. Et ils ne choquaient en rien, même si un Toto, épicier de son état, qui clouait des boîtes à vacherin dès avant le chant du coq pour Toti (un Golay pour une fois), se surnommait encore de la sorte quand il est décédé à plus de huitante ans!

Dans ce domaine si savoureux, mais si délicat, des surnoms dont certains, vous le savez, sont peu présentables, un RoCHAT des Bioux nous en a fourni une liste, la voici.

Les Bioux:

Ratons (les) - Cocolette - L'Agence Wolf - Mozart - Treycovagnes - Dacquet - Marcel de la Bombarde - Moccafino - Redingue - La Sage-femme - Ney-Ney - Cougard.

L'Abbaye:

Simi - Le Petch - Doda - Gattet - Taille - Fredaule.

Pour d'autres séries de même veine, lire le texte de la revue d'Eric RoCHAT, coll. 500^e des RoCHAT.

Abbaye et Compagnie

D'après: Eugène Mottaz,

Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud,
1914-1921.

*Archives de L'Abbaye des Rochat, coll. Henri Allisson-Rochat,
Les Charbonnières.*

«L'Abbaye des Rochat» et la «Compagnie des Rochat» ont toujours fait l'objet de propos erronés dans les articles consacrés à leur sujet. Il convient de rectifier les faits.

Précisons tout d'abord que «L'Abbaye des Rochat» était simplement une société de tir née aux Charbonnières en 1729, et que la «Compagnie des Rochat», dont par ailleurs nous ne savons presque rien, un élément militaire qui portait ce nom parce que composé uniquement, paraît-il, y compris les officiers, de militaires portant le nom de Rochat.

Mais parlons tout d'abord de «L'Abbaye des Rochat», créée en 1729, dissoute en 1866. Celle-ci ne fut absolument pas, comme Mottaz l'a signalé dans son dictionnaire historique (voir article *Le Pont et L'Abbaye*) créée au Pont en 1652, puis refondue au début du XVIII^e siècle, aux Charbonnières. Nous ignorons les sources de Mottaz, mais il fait erreur assurément. Car cette «Abbaye des Rochat» ne doit sa création qu'à la volonté de quelques citoyens des Charbonnières réunis le 12 décembre 1729 pour la première fois. Les buts de cette société sont de s'améliorer dans le maniement des armes:

«Nous sommes convenus de choisir dans l'assemblée des personnes capables pour conduire le gouvernement des armes, dont nous avons dans la dite abbaye le Tambour et le Fifre. Et aussi pour commander il y en a aussi qui ont huit années de service dans cors militaire», et de tirer un prix, soit d'organiser chaque année un concours avec diverses récompenses. Tout ceci:

«En mémoire de la Glorieuse Victoire qu'il plût à Dieu d'accorder aux Troupes de leurs Excellences de Berne, sur leurs Enemys d'alors, le Jour de Saint-Jaques 1712.»

Il semble que Berne, ainsi flattée dans son orgueil, accorda sans peine l'autorisation. Et il n'apparaît nulle part qu'elle manifesta une certaine réticence parce que les sociétaires n'auraient voulu admettre dans le rang que des hommes du nom de Rochat. Le règlement de cette société le prouve.



Fig. 19: Le drapeau de L'Abbaye des Rochat des Charbonnières (coll. Le Pèlerin). Celui-ci est actuellement en possession de M. et Mme Allisson-Rochat aux Charbonnières qui se proposent de l'offrir à ce village à l'occasion du 500^e des Rochat.

Mais passons maintenant à la «Compagnie des Rochat» qui nous pose de sérieux problèmes auxquels nous n'apporterons peut-être que des solutions douteuses. La faiblesse de notre documentation sera en cause.

En fait c'est Mottaz, toujours dans son «Dictionnaire historique du Canton de Vaud», qui nous signale cette compagnie. Voici ce qu'il nous en dit: «La famille de l'industriel Rochat, en particulier, était devenue si nombreuse au XVIII^e siècle, qu'une compagnie tout entière de milices, soldats et officiers, se composait d'hommes portant ce nom.»

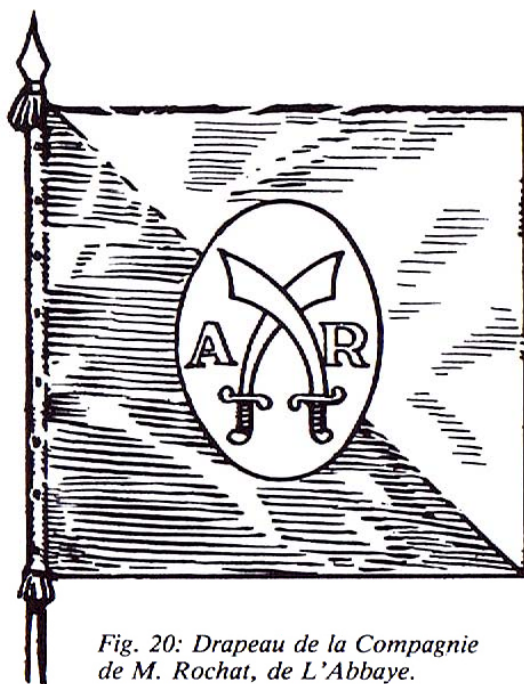


Fig. 20: Drapeau de la Compagnie de M. Rochat, de L'Abbaye.

Est-ce la même compagnie qui est signalée par D. L. Gallreath dans la «Revue historique vaudoise», de 1936, et qui écrit:

«L'intérêt éveillé que Samuel Olivier portait à tout ce qui l'entourait l'a amené en 1707 à vouer la partie vide d'une de ses pages à la description d'une revue d'armes d'autant plus intéressante pour nous qu'il s'y trouve sept drapeaux vaudois.»

Voici le texte d'Olivier:

«Le lundy 27 juin 1707 Reveüe des armes au Ball: de Rom: dans le champ de Barnay qui est au midi de Cossonay.

Les restans:

M. Rochat de L'Abbaye	17	84
La Compagnie du Lieu	15	88
La Compagnie du Chenit	18	108

«M. Rochat de L'Abbaye» plaça dans son champ divisé en biais en blanc et bleu, un écusson ovale portant deux cimenterres croisés en sautoir et les lettres AR; ce sont ses couleurs de livrée et ses armes.»

Cet article mérite quelques réflexions:

1. Est-ce bien là la Compagnie des Rochat citée par Mottaz?
2. Mr. Rochat est-il du village de L'Abbaye, ou de «L'Abbaye de Rochat»?
3. Que signifient les lettres AR placées sur le drapeau?
Les initiales de Mr. de L'Abbaye, ou les initiales de «L'Abbaye des Rochat»?
4. Pourquoi les Rochat adoptèrent-ils pour armoiries particulières celles flanquées sur le drapeau d'une compagnie militaire?
Véritable casse-tête chinois que cette compagnie là. Nous laisserons à des lecteurs ou historiens plus perspicaces que nous, le soin d'y faire la lumière

Les Rochat vus par les voyageurs du XVIII^e siècle

L'exceptionnel développement de la famille impressionna beaucoup ces voyageurs du XVIII^e siècle qui passèrent à la Vallée et qui, plus tard, écrivirent le récit de leur voyage. Comment il la voyait, cette famille peu ordinaire, c'est ce que nous allons découvrir:

H.-B. De Saussure, *Les Lacs du Jura*, 1779.

«Malgré leur industrie et leur goût pour les arts, on vante, ou du moins on vantait beaucoup autrefois, la pureté et la simplicité de leurs mœurs. Ils formoient un peuple à part, se marioient toujours entre eux; et il est de fait, que quoiqu'il y ait dans cette Vallée trois grandes paroisses, Le Chenit, Le Lieu et L'Abbaye, il n'y a presque que trois familles, les Rochat, les Reymond et les Chaillet. Mais le fréquent abord des étrangers qui vont visiter leurs lacs, les voyages qu'ils font eux-mêmes plus fréquemment qu'autrefois hors de leur pays, les ramènent peu à peu à la commune mesure.»

Yvan Antonovitch, *Voyage à la Vallée du Lac de Joux en 1789*.

Je me reprocherais de quitter la Vallée sans faire acte de reconnaissance pour la manière honnête et cordiale dont nous avons été traités par le lieutenant baillival de Romainmôtier. Tous les lits du mauvais gîte du Pont étaient occupés et, quoi que nous fussions parfaitement inconnus à M. Rochat (à propos de M. Rochat, je ne dois pas oublier une singularité remarquable; c'est que ce nom est commun à presque tous les habitants de la Vallée. Plus de neuf cents familles se nomment ainsi; cela ferait croire que ce pays a été peuplé originairement par une seule famille), il nous offrit sa maison, dont ses sœurs firent les honneurs à nos dames avec une hospitalité vraiment antique.

A.-M. Mallet, *Voyage à pied au Lac de Joux en octobre 1786*.

Nous vîmes au Pont un autre vieillard non moins vénérable. Comme nous désirions arriver de bonne heure à la cime du Vaulion, Weber était allé presser notre déjeuner:

— Il faut, lui répondit un homme déjà vieux, que ceci se finisse avant.

Et il mit un pot vers le feu.

— Qu'est-ce que cela?

— C'est du chocolat pour mon père.

— Votre père? Pouvez-vous avoir encore un père!

— Je suis son fils aîné; il a eu soin de nous; nous avons soin de lui. Il est juste que le père de cent-neuf enfants soit servi comme il le mérite.

— Il est donc bien âgé?

— Il n'a que quatre-vingts ans, mais il est tourmenté de rhumatismes, et depuis Pâques il n'a pas un instant de bon.

Nous demandâmes à voir le respectable patriarche. On nous introduit dans sa chambre. Il reposait sur un fauteuil, le front sillonné par les rides et par la douleur, mais au travers du ravage des ans perçait la noblesse des traits et la sérénité de l'homme de bien qui touche au bout de la carrière. Il était sourd, mais aidé de Moïse, son fils aîné, il comprenait la part sincère que nous prenions à ses maux, et ne pouvant qu'à peine articuler des sons, il nous remerciait des yeux. Moïse, en l'approchant, ôtait son bonnet, et découvrait une tête respectueuse qui commençait elle-même à blanchir. Ce fils aîné, âgé de 62 ans, n'a jamais voulu se marier pour soigner son père plus librement.

— Mon père, nous dit-il, devait étudier; il était allé pour cela au collège de Lausanne, et il serait notre pasteur, sans l'accident qui l'a rendu sourd. En s'amusant avec ses camarades, il fit une chute effroyable et demeura plusieurs jours sans connaissance au point qu'on le crut mort. On allait l'enterrer, lorsqu'au bout de sept jours il revint à lui, sans autre mal que cette surdité. Il revint à la Vallée, se maria à 17 ans avec une fille de 15, et le bon dieu les a bénis; il avait 18 ans quand je naquis. J'ai étudié à Lausanne sous le même régent que lui.

Nous ne pouvions nous rassasier de voir l'union de cette famille, et ce concert de tous à honorer les cheveux blancs de leur père.

William Coxe, *Voyage en Suisse, 1791*.

Dans le baillage de Romain-Môtier est le petit village du Pont où presque tout le monde s'appelle RoCHAT. Ce nom a de même envahi le village des Charbonnières et domine aussi dans le village de L'Abbaye. Il y a plus de mille familles qui portent ce nom. Les clans d'Ecosse ne sont pas moins nombreux. Les ancêtres de ces RoCHAT étaient tous originaires français.

(Ce texte, plus tard, a été relevé par Napoléon Bonaparte et découvert après sa mort dans ses papiers et notes personnels.)

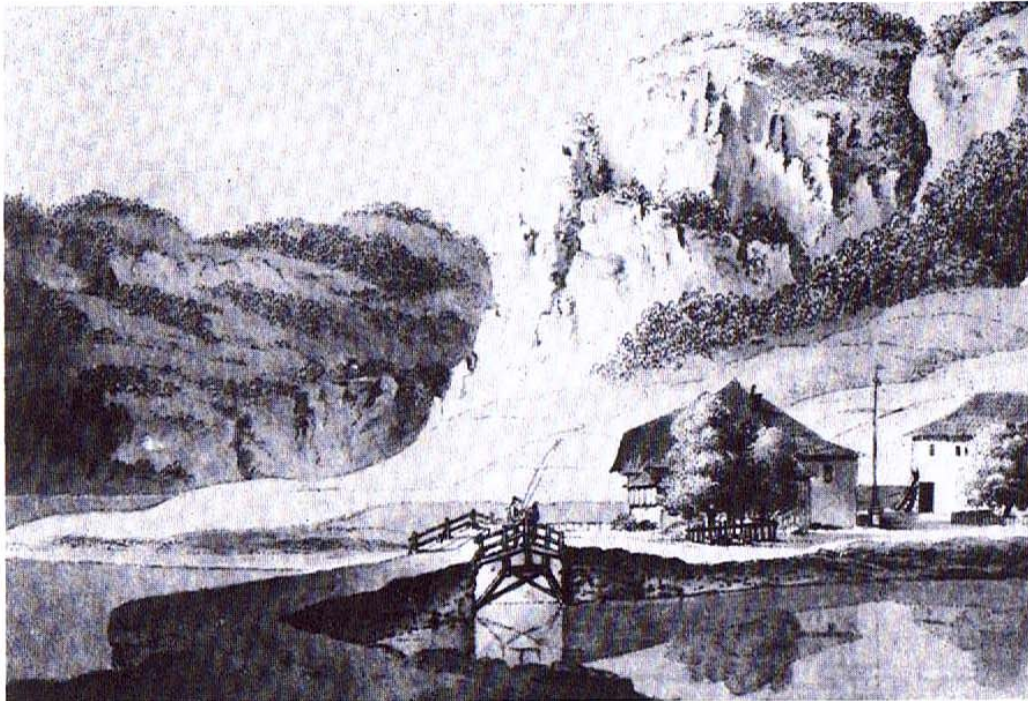


Fig. 21: Le Pont, près du lac de Joux, par Aberli, 1774
(coll. Zentralbibliothek, Zürich).

Henri Venel d'Orbe, *Voyage dans la Vallée du Lac de Joux*, 1795

Nous arrivâmes à l'auberge plutôt que nous ne le désirions. L'hôte est un Rochat, mais il n'est connu que sous le nom de Chasse-Vérité. Les sobriquets sont absolument nécessaires dans ce pays, parce que les noms de famille et de baptême sont insuffisants pour distinguer les individus, car on nous dit que les villages du Pont et des Charbonnières ne contenoient que des Rochat à l'exception de deux maisons, et que toute la Vallée, qui est très peuplée, ne renfermoit que trente et une familles différentes. M. Chasse-Vérité nous fit servir un bon souper par sa fille qui nous frappa par sa beauté; c'est la plus belle figure que nous ayons vue dans notre voyage.

Glanures

— Qui n'a lu, dans le premier historique de Lucien Reymond publié en 1864, p. 29, ce fameux passage où il est expliqué la prospérité de la famille Rochat:

«Ces Rochat commencèrent à exporter dans la plaine le produit de leur bétail et à posséder quelque argent; chose rare alors. On raconte à ce sujet un épisode qui, pour être un peu saugrenu, ne peint peut-être pas moins les mœurs de ces temps déjà bien loin de nous. La prospérité rapide de cette famille fit courir dans le public superstitieux le bruit qu'ils fabriquaient de la fausse monnaie. Le châtelain des Clées en ayant eu connaissance, vint faire une enquête. Après de minutieuses et inutiles recherches, il était sur son départ, lorsqu'un des Rochat l'arrêta et lui dit: «Monsieur, vous n'avez pas été partout et n'avez pas encore tout vu. Si vous voulez bien me suivre, je vous ferai voir en quoi consiste notre secret.» Là-dessus il le conduisit dans une vaste et grande étable, et, levant la queue d'une de ses vaches, il lui dit: «Que monsieur le châtelain veuille bien mettre le nez là-dessous, et il aura la clef de notre fortune.»

— La commune du Lieu délivra, sur ordre baillival, des attestations d'origine à deux soldats rênégats du nom de Rochat en garnison à Montbéliard (1694).

— Dans cette même commune, au XVIII^e siècle, on craignait l'influence de certaines familles ambitieuses dans les affaires communales.

Ainsi, en 1741, le Grand Conseil de la commune comprenait, sur vingt-quatre membres, trois frères Rochat des Charbonnières. Ceux-ci durent consentir à ce que, dans certains cas, le sentiment d'un seul d'entr'eux compterait.

— Les Conseils réunis de cette toujours même commune (Conseil des Douze et Grand Conseil) consentirent en 1773, à la réintégration de Pierre-René Rochat, élevé en Bretagne dans le catholicisme par sa mère. La cérémonie d'abjuration avait eu lieu à Berne même le 29 octobre 1764.

— François-Joseph Rochet, lieutenant du bailliage de Lure, et François-Xavier Rochet, contrôleur des mines de Champagny, en Comté, étaient originaires de Bonport. Ces hommes importants écrivirent tous deux leurs mémoires. Ceux du premier paraîtront à l'occasion du 500^e.

— Les Rochat ont aussi fait souche à Bavois dont ils sont devenus bourgeois. C'est David Rochat des Charbonnières, né en 1715, instituteur, qui fut l'ancêtre de cette branche importante.

— Le général Antoine-Henri Jomini (1779-1869) s'associa en 1798, à Paris, comme agent de change, à un nommé Rochat originaire de la Vallée de Joux. Cette association dura jusqu'à son retour en Suisse en novembre 1798. Il fut alors remplacé aux côtés du dit Rochat par Vincent Perdonnet, alors directeur d'une maison de commerce à Vevey (*DHV*, p. 23.)

— En 1811 la société «Les Honnêtes Garçons du Lieu», fondée en 1663, marque tangiblement sa reconnaissance à Emmanuel Rochat des Charbonnières qui s'est engagé dans un régiment suisse de Napoléon (campagne de Russie), évitant ainsi aux autres jeunes du cercle un tirage au sort pour la conscription, comme cela se pratiquait en France (F. Forel, *FAVJ* du 29 août 1979).

— Nous avons relevé, dans le récit de Louis Pillevuit, Editions Le Pèlerin 1975, p. 7, la description de cette très belle soirée passée dans une famille Rochat des Charbonnières à l'aube du XX^e siècle.

«Arrivés à la maison, nous avons soupé, et ensuite nous sommes montés tous ensemble à l'étage dans une chambre dont l'intérieur est vraiment splendide et dans un ordre parfait. Là nous avons eu beaucoup de plaisir. Mr. Rochat jouait du violon, l'une des filles du piano, et les personnes présentes accompagnaient par le chant qui a duré jusqu'à minuit et même davantage.»

Précisons que la scène se passe chez les «Pantalons», famille du village des Charbonnières qui demeurait en face de l'église, dans cette grande et belle bâtisse à néveau surnommée le «Vieux Cabaret».

— Allo, ici Rochat! La manière de s'annoncer au téléphone des ravisseurs du cercueil de Charlie Chaplin.

— Une maîtresse de pension à Lausanne, Rochat de par sa mère, a écrit ses mémoires encore manuscrits en 1979 et qu'elle a intitulés: «La Rochaterie».

— Dernier disque de Dominique Scheder (JOP Sounds LP 1003). Un morceau intitulé «Rochat».

(Angoissé. — Il y a du sang dans la rivière qui coule de la frontière (ter). (Avec l'accent vaudois). — Arrête tes conneries, c'est Rochat qui fait boucherie!

— Sur 644 élèves ayant passé la primaire-supérieure du Pont, statistique de 1979, 175 ont porté le nom de Rochat.

— Et qui, finalement, élève de prim.-sup., n'a pas transpiré sur le Rochat-Lohmann? Ah! les beautés de l'allemand!

Chapitre XVII

Le 500^e

Il convient maintenant de dire quelques mots des fêtes du 500^e. Si ce n'est pas la première fois qu'une famille vaudoise commémore un anniversaire en invitant tous ses membres à se retrouver, le 500^e des Rochat sera certainement remarquable par son ampleur. Ainsi le comité compte provisoirement sur la participation d'environ mille cinq cents personnes portant le nom de Rochat ou étant alliées à cette famille.

Mais un pareil rassemblement demande une longue préparation. C'est pourquoi les responsables de cette fête auront œuvré plus de deux ans et demi à sa préparation quand elle se déroulera. L'aventure a commencé de la manière suivante.

Trois citoyens de L'Abbaye, après discussions préalables, se retrouvèrent pour déterminer s'il convenait vraiment de célébrer le 500^e anniversaire de l'arrivée des Rochat à la Vallée. Naturellement la chose parut digne de la plus grande attention.

Les trois initiateurs décidèrent par la même occasion de s'adjoindre un représentant Rochat de la commune du Chenit, et un de la commune du Lieu, des Charbonnières plus précisément, hameau où s'est vraiment développée cette famille. Sitôt dit, sitôt fait. Le comité provisoire était établi. Et c'est lui qui reçut à l'Hôtel de Ville de L'Abbaye, le 21 avril 1978, les Rochat susceptibles de s'intéresser à l'organisation de ce 500^e. Ce fut une assemblée mémorable. Soixante participants pour le moins purent s'exprimer sur leur famille et sur la future fête. Bien des idées intéressantes furent exprimées.

L'un dit: — Quand on monte avec des amis à la Vallée et qu'on veut leur montrer quelque curiosité originale qui touche à notre famille, et bien, ma foi, on a que les cimetières à leur faire visiter. La création d'un musée ne serait-elle pas souhaitable?

Un autre, par écrit, propose, lors de l'exposition, d'afficher une grande carte mondiale afin de localiser l'emplacement géographique de tous les Rochat du monde!

Un autre encore: — Les petits-enfants d'un grand-père Rochat qui ont perdu le nom, sont parfois plus Rochat que les vrais Rochat!

Et pour finir: — Il faudrait demander à Vinet ce qu'il avait dans son sac quand il est venu à La Vallée!

Après cette première assemblée générale, voici donc le comité élu, les cinq de la première heure, riche de propositions et d'idées. Il ne lui reste plus qu'à les utiliser au cours d'assemblées successives qui font passer les saisons. Des commissions sont nommées pour vaquer aux différentes tâches que réclame une pareille fête. Le programme de celle-ci est définitivement mis au point, en résumé:

1^{er} août: célébration de la fête nationale;

2 août: pèlerinage de Rochejean à la Vallée
rallye pedestre (également le dimanche)
soirée récréative;

3 août: culte œcuménique;
repas et partie officielle.

Les circulaires générales d'inscription sont envoyées en avril 1979, à quelque mille six cents Rochat dont les adresses ont été relevées sur les bottins téléphoniques de notre pays. Les Rochat de l'étranger sont contactés par le journal des Suisses à l'étranger. Les demandes de renseignements arrivent à flots, pour l'étranger de France et des Etats-Unis surtout. Plusieurs Rochat américains se proposent ainsi de traverser l'Atlantique pour nous rejoindre en août 1980.

Des lettres très sympathiques nous sont adressées régulièrement; un citoyen de Biarritz fait état de son ignorance totale quant à l'importance de la famille à laquelle il appartient; un autre propose un poème enflammé à la gloire de ses aïeux; un autre sera là, s'il le faut, pour pousser une bonne bouellée le soir des festivités. Grande et diverse famille Rochat!

Il n'est pas possible de dire les innombrables assemblées, de comité ou de commissions, qui seront encore nécessaires pour mettre au point dans le plus petit détail cette gigantesque fête. Mais la tâche, nous le croyons, en vaut la peine. Elle n'est pas ingrate d'ailleurs, et c'est avec plaisir qu'œuvrent tous les responsables qui se réjouissent déjà de vous retrouver tous, vous autres Rochat, en août 1980.

Et vive Vinet et ses trois fils, nos ancêtres, ces pionniers!

Troisième partie

Les personnalités

1. Claude Rochat du Haut-des-Prés (1642-1751), doyen des Rochat

Le Conservateur suisse, *volume VI, p. 298, conte le fait suivant:*

A la revue générale des milices de la Vallée de Joux, en mai 1745, parut le Nestor des soldats du Pays-de-Vaud; il se nommait Claude Rochat: il était bourgeois de la commune du Lieu et habitait celle du Chenit; il se rendit sur la place d'armes et se mit au-devant du bataillon, l'épée au côté, et la hallebarde à la main. Interrogé sur son âge, il montra son extrait baptistaire, qui indiquait le 28 avril 1642 pour le jour de son baptême, et prouva ainsi qu'il avait 101 ans. Une taille haute et bien proportionnée, des cheveux blancs fort épais, un visage sans rides et haut en couleur, une longue moustache bien fournie, attiraient tous les regards sur ce brave vétéran, et en faisaient un objet de respect et d'admiration. Il mourut le 27 novembre 1751 âgé de 109 ans et 7 mois, sans avoir éprouvé d'autre infirmité qu'une faiblesse de jambes, qui ne lui permettait plus de marcher les dernières années de sa vie.

2. Abram Rochat, amodiataire (1700-1764) et les Rochat d'Eclépens

par Pierre Leuba, pasteur.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, un Abram Rochat des Charbonnières fut engagé comme amodiateur par le seigneur d'Orny. Il appartenait à une famille jouissant d'une certaine aisance et d'une considération non moins certaine. En effet, son père, Pierre-Abram, était assesseur du Vénérable Consistoire du Lieu, c'est-à-dire de la chambre paroissiale servant de justice de paix et de police des mœurs. Un frère d'Abram avait épousé une fille de Philippe-Etienne Rochat, du Pont, assesseur de la justice baillivale de Romainmôtier.

Notre Abram (1700-1764) vint s'installer à Orny avec sa femme, Anne-Marie née Rochat, et leurs cinq fils. Les trois aînés restèrent bourgeois du Lieu. Les deux cadets, Pierre-Abram (1733-1792) et Isaac-Louis (1739-1826) s'associèrent pour acheter à Eclépens un domaine appartenant au pasteur de La Sarraz, Gabriel-Abram-Samuel Le Graz, ceci pour la

coquette somme de 26 000 florins. Ces deux frères, devenant propriétaires fonciers à Eclépens et disposés à demeurer durablement dans la localité, demandèrent et obtinrent, le 17 octobre 1781, leur admission au rang de communiens. Voici ce que dit de cette réception le registre du Conseil général d'Eclépens:

«Le Général de la communauté étant assemblé, s'est présenté les Sieurs Pierre-Abram et Isaac-Louis Rochat, fils de feu le Sieur Abram Rochat du Lieu, demeurant aux Charbonnières, en La Vallée (Lavalée) du Lac de Joux; lesquels ont requis prié de l'honorable Commune de ce lieu de vouloir les recevoir pour bourgeois et membres de la Commune, tant eux que leurs femmes, enfants nés et à naître. Ce que, mis en délibération, surtout eu égard à la recommandation de Monsieur le Ministre Le Gras, qui vent son domaine audit Sieur Rochat. On a bien voulu les recevoir et agréer, de la part de la Commune, sous l'approbation et consentement des Nobles Magnifiques et très honorés Seigneurs dudit lieu, pour la somme de Treise cent florins, deux Sceaux de cuir et un repas honnête à tous les Bourgeois et Communiens, de même qu'à tous les mâles ayant communié ou non, qui ne sont pas Communiens, pour bourgeois dans ce lieu.»

Il convient donc de corriger l'indication fournie par le Livre d'or («avant 1823») et de préciser que les Rochat, dont Le Lieu était la bourgeoisie antérieure, ont été agrégés à celle d'Eclépens en 1781.

Par plusieurs mariages conclus avec des Berger, des Monnier, des Martignier, également bourgeois d'Eclépens, la famille Rochat s'est solidement intégrée dans la vie du village, où certains de ses membres devinrent, l'un syndic, d'autres municipaux, et où elle compte aujourd'hui encore de dignes représentants.

Nous avons dit que les Rochat de La Vallée s'étaient révélés souvent très désireux et fiers de posséder une nombreuse progéniture; certains Rochat d'Eclépens ont suivi ce courageux exemple (c'est surtout le courage de leur femme qu'il convient d'admirer!): en faisant nos recherches sur cette famille, nous avons découvert des parents ayant eu douze enfants, et même seize enfants. Rien d'étonnant si beaucoup de membres de la famille ont quitté Eclépens pour se fixer ailleurs, à Granges sous Trey, à Genève, etc. Mentionnons en particulier la branche qui s'installa il y a plus d'un siècle à Cossonay. Vouée tout d'abord et même jusqu'à nos jours à l'artisanat — on y trouve des maréchaux, des charpentiers et menuisiers — cette famille a vu certains de ses descendants se vouer aux études universitaires. Nous rappellerons avec respect le souvenir du vénérable pasteur François-Louis Rochat qui, après avoir exercé le ministère dans les paroisses de Vuarrens et Chavornay, mourut en 1941, âgé de quatre-vingt-dix ans. Nous rappellerons avec émotion la mémoire d'un de ses fils, Georges-Auguste-Louis (1895-1941), un de nos camarades de Zofingue, qui trouva la mort, par asphyxie, dans l'usine à gaz de Malley dont il était ingénieur-chef.

P. L.

Extrait du Journal de Cossonay, du 14 novembre 1952.

3. Samuel Rochat (1783-1859), créateur de l'Hymne vaudois

par Jacques Burdet.

Samuel Rochat est né au Chenit le 1^{er} novembre 1783. Il était le fils de David-Louis Rochat, dit Lily, et de Marguerite-Elisabeth Mouquin, sa femme. La famille faisait partie de ce que les «Combiens» appelaient «la société».



Fig. 22: Le créateur de l'Hymne vaudois, Samuel Rochat (Le Peuple vaudois), 1803-1903.

Il eut le chagrin de perdre sa mère alors qu'il avait à peine cinq ans. S'il faut en croire le professeur Burnier (qui tenait ces renseignements d'une fille du colonel), le jeune garçon fut placé dans un lycée à Annecy, où il eut l'occasion d'entrer en contact avec nombre de jeunes gens appartenant à l'aristocratie savoisienne. L'influence subie dans cet internat ne l'empêcha pas, ses études terminées, de devenir un excellent républicain et à son retour au Chenit, d'occuper des fonctions publiques importantes. Ses concitoyens le nommèrent d'abord au Grand Conseil, charge qu'il revêtit de 1814 à 1831. En 1817, il devint juge de district et voyer de la Vallée. Enfin, la carrière militaire l'attirait. D'aide-major en 1817, il fut

coquette somme de 26 000 florins. Ces deux frères, devenant propriétaires fonciers à Eclépens et disposés à demeurer durablement dans la localité, demandèrent et obtinrent, le 17 octobre 1781, leur admission au rang de communiens. Voici ce que dit de cette réception le registre du Conseil général d'Eclépens:

«Le Général de la communauté étant assemblé, s'est présenté les Sieurs Pierre-Abram et Isaac-Louis Rochat, fils de feu le Sieur Abram Rochat du Lieu, demeurant aux Charbonnières, en La Vallée (Lavalée) du Lac de Joux; lesquels ont requis prié de l'honorable Commune de ce lieu de vouloir les recevoir pour bourgeois et membres de la Commune, tant eux que leurs femmes, enfants nés et à naître. Ce que, mis en délibération, surtout eu égard à la recommandation de Monsieur le Ministre Le Gras, qui vent son domaine audit Sieur Rochat. On a bien voulu les recevoir et agréer, de la part de la Commune, sous l'approbation et consentement des Nobles Magnifiques et très honorés Seigneurs dudit lieu, pour la somme de Treise cent florins, deux Sceaux de cuir et un repas honnête à tous les Bourgeois et Communiens, de même qu'à tous les mâles ayant communié ou non, qui ne sont pas Communiens, pour bourgeois dans ce lieu.»

Il convient donc de corriger l'indication fournie par le Livre d'or («avant 1823») et de préciser que les Rochat, dont Le Lieu était la bourgeoisie antérieure, ont été agrégés à celle d'Eclépens en 1781.

Par plusieurs mariages conclus avec des Berger, des Monnier, des Martignier, également bourgeois d'Eclépens, la famille Rochat s'est solidement intégrée dans la vie du village, où certains de ses membres devinrent, l'un syndic, d'autres municipaux, et où elle compte aujourd'hui encore de dignes représentants.

Nous avons dit que les Rochat de La Vallée s'étaient révélés souvent très désireux et fiers de posséder une nombreuse progéniture; certains Rochat d'Eclépens ont suivi ce courageux exemple (c'est surtout le courage de leur femme qu'il convient d'admirer!): en faisant nos recherches sur cette famille, nous avons découvert des parents ayant eu douze enfants, et même seize enfants. Rien d'étonnant si beaucoup de membres de la famille ont quitté Eclépens pour se fixer ailleurs, à Granges sous Trey, à Genève, etc. Mentionnons en particulier la branche qui s'installa il y a plus d'un siècle à Cossonay. Vouée tout d'abord et même jusqu'à nos jours à l'artisanat — on y trouve des maréchaux, des charpentiers et menuisiers — cette famille a vu certains de ses descendants se vouer aux études universitaires. Nous rappellerons avec respect le souvenir du vénérable pasteur François-Louis Rochat qui, après avoir exercé le ministère dans les paroisses de Vuarrens et Chavornay, mourut en 1941, âgé de quatre-vingt-dix ans. Nous rappellerons avec émotion la mémoire d'un de ses fils, Georges-Auguste-Louis (1895-1941), un de nos camarades de Zofingue, qui trouva la mort, par asphyxie, dans l'usine à gaz de Malley dont il était ingénieur-chef.

P. L.

Extrait du Journal de Cossonay, du 14 novembre 1952.

3. Samuel Rochat (1783-1859), créateur de l'Hymne vaudois

par Jacques Burdet.

Samuel Rochat est né au Chenit le 1^{er} novembre 1783. Il était le fils de David-Louis Rochat, dit Lily, et de Marguerite-Elisabeth Mouquin, sa femme. La famille faisait partie de ce que les «Combiens» appelaient «la société».



Fig. 22: Le créateur de l'Hymne vaudois, Samuel Rochat (Le Peuple vaudois), 1803-1903.

Il eut le chagrin de perdre sa mère alors qu'il avait à peine cinq ans. S'il faut en croire le professeur Burnier (qui tenait ces renseignements d'une fille du colonel), le jeune garçon fut placé dans un lycée à Annecy, où il eut l'occasion d'entrer en contact avec nombre de jeunes gens appartenant à l'aristocratie savoisienne. L'influence subie dans cet internat ne l'empêcha pas, ses études terminées, de devenir un excellent républicain et à son retour au Chenit, d'occuper des fonctions publiques importantes. Ses concitoyens le nommèrent d'abord au Grand Conseil, charge qu'il revêtit de 1814 à 1831. En 1817, il devint juge de district et voyer de la Vallée. Enfin, la carrière militaire l'attirait. D'aide-major en 1817, il fut

promu major (1819) puis lieutenant-colonel d'infanterie d'élite (1822). Il prit part à la campagne de Bâle en 1833. Mais à la fin de la même année, il démissionna.

Entre temps, en 1824, il avait épousé Marguerite-Elisabeth-Pauline Duvoisin, fille de l'ancien pasteur de Grandson, François-Samuel Duvoisin. Suivant Charles Burnier, il l'avait demandée trois fois en mariage et l'attendit fidèlement pendant douze ans. De cette union naquirent deux filles, Frédéricque-Adèle-Louise et Wilhelmine-Amélie-Octavie dont l'une se maria avec un M. Vouga et vécut à Genève. Après avoir vendu ses biens, Samuel-Henri Rochat s'établit pour quelques années dans la cité de Calvin. Plus tard, il se fixa à Nyon. C'est là qu'il mourut le 23 juillet 1859 (et non en 1861 comme l'écrivent par erreur les dictionnaires).

Tel était l'homme à qui l'on attribue l'Hymne vaudois. On prétend qu'il l'aurait écrit, paroles et musique, en 1803. Or si le sujet se rattache en effet à la fondation du canton, aucun document n'a permis jusqu'à ce jour de considérer la date de ce morceau. Il n'en est fait aucune mention dans les rapports détaillés qui parvinrent chaque année au Petit Conseil sur la fête du 14 avril. Et pourtant la commémoration de l'Indépendance vaudoise fut célébrée officiellement pendant dix ans de 1804 à 1813. Pas de trace de l'Hymne vaudois non plus dans les journaux de l'époque. Herminie Chavannes qui s'y connaissait pourtant ne cite dans ses mémoires de famille que le «Canton de Vaud si beau» du doyen Curtat, et le chant de Marindin, «Ci qu'amè bin sa patrie». Nous ne rencontrons notre hymne qu'en 1825 parmi les chansons patriotiques publiées par la Section vaudoise de Zofingue. Il devait être connu à cette date-là, semble-t-il, puisqu'il est imprimé sans indication de la musique, ce qui n'est pas le cas pour les autres. Il est vrai qu'une telle lacune permettrait de supposer aussi que l'air n'avait pas encore été composé.

D'un autre côté, le colonel Rochat en est-il vraiment l'auteur? A priori nous pouvons le croire, d'autant plus que Samuel Rochat habitait Le Sentier — chacun connaît la réputation musicale de La Vallée! — et que surtout il était l'un des membres influents de la Société de musique du Chenit; raison d'apparence suffisante pour admettre que, pour le moins, il s'intéressait aux questions musicales. Cependant comment expliquer qu'il s'en soit tenu à ce seul essai? Pourquoi aussi l'Hymne vaudois est-il reproduit sans nom d'auteur dans plusieurs chansonniers, pourtant peu avares de précisions? Nous pensons par exemple au Recueil de chants militaires de 1866 et au Recueil national de 1867. Les éditeurs auraient-ils éprouvé quelque doute sur la paternité du chant qui nous occupe? Où bien doit-on considérer cette lacune comme une négligence de leur part?

Quoi qu'il en soit, malgré ses redondances, l'Hymne vaudois fut pendant plus de cent ans l'hôte indispensable de toutes les fêtes patriotiques, de toutes les manifestations de la vie publique. Pendant cent ans, les générations se sont exaltées avec le plus grand sérieux, aux accents de son emphatique refrain.

4. Moïse Rochat du Haut-des-Prés, agriculteur (1784-1877)

d'après Emile Rochat dit Milet.

Ce Moïse Rochat des Charbonnières fut l'ascendant d'une famille extrêmement nombreuse dont beaucoup de membres peuplent aujourd'hui encore le village. Propriétaire terrien par excellence, la tradition raconte qu'il avait un domaine si vaste qu'il pouvait marcher sur ses terres des rives du lac Brenet à la frontière franco-suisse. La réalité ne lui accorde pas autant; outre son domaine du Haut-des-Prés, il possédait les Communs du même nom, ainsi que les deux Muratte.

Mais Moïse Rochat, d'une indépendance et d'une âpreté de caractère notoires, quelques fois en démêlés avec les autorités villageoises pour diverses questions champêtres, se signale surtout par un fait peu ordinaire raconté par son arrière-petit-fils. Celui-ci dit ainsi que Moïse, son bisaïeul, outre le travail ordinaire de la ferme, fabriquait du fromage pendant la saison d'alpage, élevait des boeufs pendant l'hiver, temps où il occupait les heures qui lui restaient à construire des attelages. Et qu'une fois la belle saison revenue, il partait vendre le tout, chars, boeufs et fromages, à la ville de Lyon. Il est raconté encore que Moïse revenait à pied, le produit de ses ventes, quelques bonnes et précieuses pièces d'or, cousu dans sa ceinture. Tous ces faits n'ont pu être vérifiés. Mais une chose demeure certaine, l'existence de ces fameuses ceintures de cuir où, à l'époque, pour ne pas se faire voler par les brigandeaux de tous ordres qui ne manquaient pas de courir les grands centres et leurs abords, l'on glissait précieusement son avoir.

L'épouse de Moïse du Haut-des-Prés, Marie-Angélique née Rochat (1793-1883), originaire de L'Epine, fut aperçue en son temps par les jeunes du village qui revenaient de quelque sortie nocturne passée dans un chalet de la région. Redescendant au village, il pouvait être onze heures ou minuit, ils virent qu'une fenêtre du Haut-des-Prés était encore allumée¹. Ils s'en approchèrent, curieux. Marie-Angélique se trouvait dans la cave, éclairée d'une lampe à pétrole. Elle soignait ses tommes!

1. Rappelons qu'il ne pouvait s'agir que de l'ancienne ferme détruite par le feu en 1927.

5. Auguste-Louis-Philippe Rochat, pasteur dissident (1789-1847)

*Extrait de: Dictionnaire biographique des Genevois et Vaudois,
par De Montet*

Pasteur dissident né à Crassier le 17 juillet 1789. Etudia à Lausanne où il reçut la consécration au ministère le 26 juillet 1812. D'abord suffragant de la paroisse de Lignerolle, il se présenta en avril 1817 pour une chaire de philosophie à l'académie de Lausanne. Bien qu'il eût échoué dans cette candidature, il se fixa dès lors dans cette ville où il tint des pensionnaires et



Fig. 23: Auguste-Louis-Philippe Rochat (coll. David Babelay, Knoxville, USA).

donna quelques leçons. Vers le même temps (1818-1822) il contribua à la révision de la traduction de la bible publiée par Osterwald. En été 1819 il concourut sans succès pour un poste de pasteur de l'église française de

Francfort-sur-le-Main. Appelé trois ans après à exercer son pastoralat dans l'église de Bière, il ne tarda pas à adhérer au réveil qui commençait dans le canton de Vaud. C'est pourquoi il donna sa démission aussitôt qu'il eût connaissance de l'arrêté du gouvernement du 15 janvier 1824 relatif aux mômiers. Après quelques mois de séjours à Nice, puis Montpellier, Auguste Rochat vint habiter Rolle au printemps 1825 et y fonda une église dissidente qu'il desservit jusqu'à sa mort survenue le 7 mars 1847. Très apprécié de ses ouailles pour son talent oratoire, pour sa profonde piété et pour l'activité avec laquelle il remplissait ses devoirs ecclésiastiques, Auguste Rochat a acquis des droits au souvenir de la postérité par plusieurs ouvrages religieux.

6. Louise Truan-Rochat, émigrante (1820-1865)

Extrait de: Louise Truan, lettre d'Amérique, *Le Pèlerin*, 1975.
Jules Berney, Les Rochat des Bioux émigrent au Tennessee,
manuscrit, 1979.

Abram-Isaac Rochat (1775-1861) naquit aux Bioux. Petit paysan comme ses concitoyens, il avait néanmoins réussi à amasser une certaine fortune comme marchand ambulant, vendant au village des produits qu'il allait chercher en plaine. Une de ses filles, Louise, était régente. Vers 1840, appelée à diriger la classe de Montricher, elle fit ses valises et fut conduite pour ce village sur un char de campagne. Chemin faisant, son voiturier accrocha un autre véhicule qui venait de la plaine. On s'arrête, on discute, on fait connaissance. Le conducteur d'en-bas est un paysan. Il se nomme Pierre-Louis Truan et vient de Montricher. Vous imaginez la suite. D'un accrochage, on en arriva à un mariage. Heureux accident!

Les deux époux s'établirent à la ferme du Devens, au-dessus de Montricher. Quelque temps plus tard, ils se mirent à suivre le mouvement de réveil qui secouait le Pays de Vaud. Or la population était hostile à cette nouvelle tendance religieuse. Il se créa très rapidement un malaise pénible dans nos régions. Beaucoup de ces chrétiens dissidents préférèrent émigrer aux USA plutôt que de continuer à subir les difficultés que leur créaient leurs concitoyens.

Il en fut de même pour le couple Truan-Rochat qui quitta le Pays de Vaud pour gagner les USA. Le voyage qu'ils eurent à accomplir mérite d'être raconté.

Louise Truan et les siens quittent leurs parents et connaissances à Jougne où ils sont allés en char. De là, en diligence en deux jours et demi jusqu'à Paris qui leur apparaît bien étonnante avec ses rues toujours remplies de monde, «comme les jours de foires dans les villes de chez nous». Ils restent quatre jours dans la capitale, puis prennent le chemin de fer pour Le Havre. «On nous faisait un si triste tableau; j'ai été trompée en bien; le bruit que les roues font est semblable à celui d'un moulin, et l'on est assis dans les wagons comme celui qui serait un peu balancé dans une chambre!»

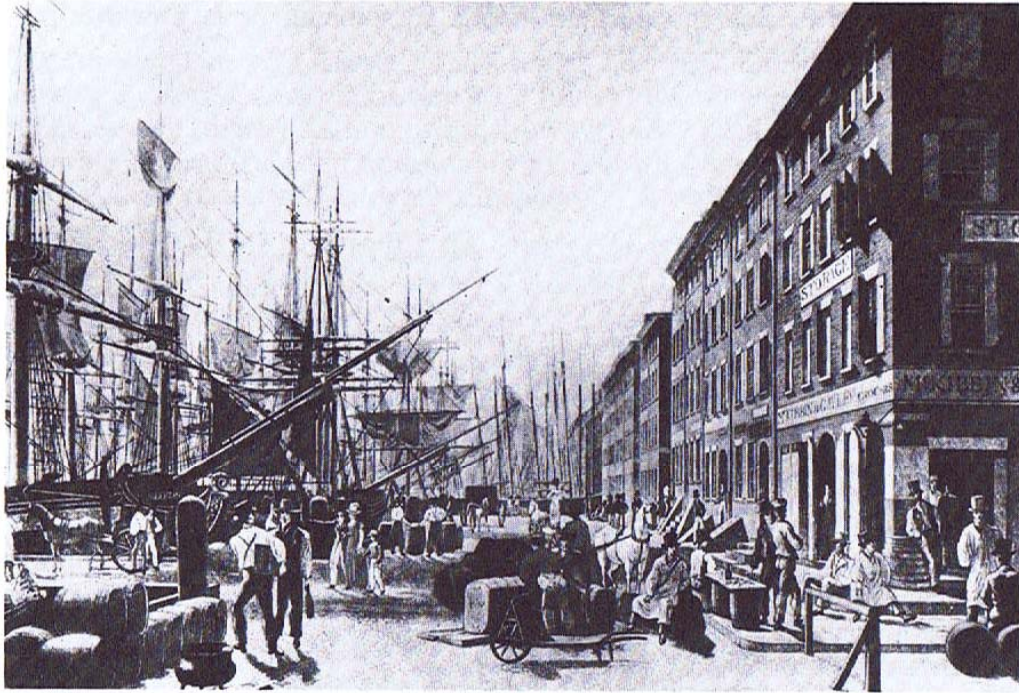


Fig. 24: New York en 1828 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

Au Havre, ils prennent un navire français, le Joseph, non sans avoir fait leurs provisions pour le voyage qui peut durer longtemps. Ils y sont trois cents avec l'équipage. Ils y resteront quarante-cinq jours, et auront une des plus mauvaises traversées que l'on puisse faire.

«Le premier dimanche nous avons rencontré un navire anglais qui est venu se jeter sur nous. Si le navire avait été plus fort, il nous aurait partagé par le milieu. Il y a eu quelques cordages de cassés, une chaloupe et le bord du navire.»

«Le deuxième dimanche, nous avons eu des vagues de quarante à soixante pieds. Il y en a qui couvraient le navire. On dirait que c'est des montagnes et des ravins.»

«Un autre jour nous avons eu une vergue de cassée par la violence du vent. Nous avons eu presque la moitié du temps des vents contraires.»

Ils arrivent enfin à New York où ils logent dans une pension française. Ils y attendent huit jours le vapeur pour Charleston. Puis «nous avons continué depuis Charleston par les chemins de fer. Nous y avons été deux jours, et une nuit, et deux jours en cariole. Seulement les hommes et les femmes marchaient à pied avec les bagages.»



Fig. 25: Pierre-Louis Truan et sa femme Louise (coll. David Babelay, Knoxville, USA).

Ils arrivent à Chattanooga, une petite ville sur les bords du Tennessee où ils prennent le bateau à vapeur pour remonter la rivière jusqu'à Knoxville. C'est le bout du voyage. Mais commencent les problèmes d'implantation dans cette contrée qui est toute de petites vallées et de montagnes basses. «L'Amérique est un pays neuf qui a besoin de bras pour la cultiver.» Et pourtant ils pensent encore au pays qu'ils ont quitté, les Truan... «Oh! chers parents, je ne puis vous quitter en esprit tant je vous aime; quand vous vous couchez, vous pouvez vous dire qu'on dîne ici, car vous avez le jour six heures avant nous. Nous sommes éloignés de plus de deux mille heures de vous et cependant nous pouvons admirer le même soleil, la même lune et les mêmes étoiles.»

7. Un poète - Mélanie Melley-Rochat (1829-1896)

d'après Philippe Godet.

Mélanie Rochat est née le 28 mai 1829, aux Charbonnières, au bord du lac Brenet où son père était juge de paix. Elle avait à peine deux ans, lorsque, à la naissance d'une seconde fille, ses parents la confièrent à une tante qui habitait Lausanne. Madame Lacombe-Rochat, n'ayant pas d'enfant, prit en vive affection celle qui venait égayer son intérieur; elle obtint la permission de la garder auprès d'elle.



Fig. 26: Mélanie Melley-Rochat (Poésies intimes).

Mélanie Rochat grandit à Lausanne. Elle étudia à l'école supérieure alors dirigée par Vinet. En 1850, le 31 octobre, elle épousa M. Melley, instructeur d'artillerie. Comme celui-ci devait passer près de six mois l'an à Thoune pour raisons professionnelles, sa femme, qui ne le suivait pas toujours, pour tromper l'ennui de l'absence, écrivait des vers «jusqu'aux premiers colchiques d'automne, heureux présages annonçant: *L'époque où revenait celui que j'aimais tant au foyer solitaire*».

L'époux de M^{me} Melley fut plus tard nommé commandant de la Gendarmerie du canton de Vaud, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort qui survint subitement en 1876.

M^{me} Melley fut, avec Charles Secrétan mort peu de temps avant elle, parmi les derniers de cette brillante génération vaudoise qui, dans notre histoire littéraire, se groupa autour de Vinet et d'Olivier.

Elle avait surtout la passion de la montagne. L'ambiance tonique et sauvage de celle-ci influença toute sa production littéraire qui, menée longtemps dans l'ombre, fut révélée au public par un premier ouvrage: «Jours envolés». Un second recueil de poèmes: «Poésies intimes», parut une année après la mort de M^{me} Melley, survenue le 24 février 1896. C'est Philippe Godet qui se chargea de sa mise en page et qui rédigea la notice préliminaire de laquelle nous avons tiré ces quelques renseignements biographiques.

LORSQUE JE DORMIRAI...

*Lorsque je dormirai là-bas sous cette pierre,
L'hiver, lorsque la neige a chargé les cyprès,
Lorsqu'un lugubre oiseau dans son vol circulaire
Semble comme un écho des douleurs de la terre,
Tant ses cris sont désespérés;*

*Vous qui m'aurez aimée en ce jour d'épreuve,
Vous savez, la souffrance eut pour moi son effroi,
L'adieu son agonie où l'âme est comme veuve;
Mais la joie est au ciel où le chrétien s'abreuve:
Vous vous consolerez si vous pensez à moi.*

*Lorsque je dormirai là-bas sous cette pierre
Où le saule épand l'ombre et le lilas l'encens,
Quand l'aurore, éveillant même au vieux cimetière
Tant de gazouillements et d'odeur printanière,
Ravit notre âme avec nos sens;*

*Vous qui m'avez aimée aux beaux jours de la vie,
J'eus ma part, vous savez, des bonheurs d'ici-bas;
Mais pour jouir ici, l'âme est endolorie;
Là-haut c'est l'amour pur, là-haut c'est la patrie;
Vous qui m'aimez encor, ne me regrettez pas.*

Poésies intimes, Lausanne 1897.

Bibliographie:

1. *Jours envolés*, poésies, Lausanne, Arthur Imer éditeur, 1892.
2. *Poésies intimes*, avec une notice de Philippe Godet, Lausanne, F. Payot éditeur, 1897.

8. Louis-Lucien Rochat fondateur de la Croix-Bleue (1849-1917)

Extrait de La Patrie suisse, N° 907, année 1927.

Louis-Lucien Rochat fut certainement le membre de notre grande famille qui porta le plus loin, et le plus haut notre nom. On trouvera tous les renseignements qui concernent ses origines ainsi que sa famille dans une petite brochure qui paraîtra séparément et intitulée: «Notice historique sur la famille de Louis-Lucien et Antony Rochat», par Jean Assimacopoulos-Rochat.

Nous nous bornerons, quant à nous, à esquisser les grandes lignes de sa vie et de sa carrière professionnelle.

Il est né à Genève le 7 janvier 1849. Il est originaire de la Vallée de Joux de par son grand-père Frédéric de l'Epine-Dessus, proche les Charbonnières. Louis-Lucien commença ses études de théologie en 1870. Et en 1875 il fut consacré pasteur. Peu après il quittait Genève pour faire un séjour en Angleterre.

Au cours de ses études, il avait été péniblement impressionné en constatant le peu d'activité que les laïques exerçaient dans l'Eglise et l'abandon du culte public par la classe ouvrière et par les étrangers séjournant dans la ville de Calvin.

Il voulait étudier en Angleterre les œuvres pratiques d'évangélisation et de relèvement, en s'inspirant de ce conseil de St-Paul: «Examinez toutes choses et retenez ce qui est bon.»

Comme tous ses concitoyens d'alors, il était convaincu que les boissons alcooliques, le vin et la bière en particulier, étaient indispensables et que sans elles, on ne pouvait ni accomplir de pénibles travaux, ni se bien porter. Il n'avait pas la moindre idée de s'occuper de tempérance et de fonder un jour une société pour lutter contre l'alcoolisme.

Diverses circonstances le mirent en relations avec d'anciens buveurs, qui avaient été guéris par le moyen de l'abstinence totale pratiquée avec l'aide de Dieu. Il s'efforça vainement de convaincre ses interlocuteurs qu'ils auraient mieux fait de se modérer que de s'abstenir. Ceux-ci lui prouvèrent, par des faits, que seule l'abstinence pouvait guérir les buveurs et ils lui firent promettre d'indiquer ce remède aux alcooliques suisses qui désiraient se libérer du joug de leur passion.

En 1876, L.-L. Rochat, qui depuis une année pratiquait l'abstinence comme un exercice de volonté et nullement dans l'intention de fonder une société, était installé en qualité de suffragant dans la paroisse de Cossonay.

Pendant les premiers mois de son ministère, il présida le service funèbre de plusieurs ouvriers morts prématurément et découvrit toutes sortes de misères et de souffrances causées par l'intempérance. Peu à peu, la nécessité et l'urgence d'un travail contre les abus de boissons s'imposaient à lui; mais en pensant à sa faiblesse, à son inexpérience et à sa jeunesse, il ne voulait pas prendre l'initiative de cette croisade et se déclarait décidé à suivre ceux qui l'entreprendraient. Enfin le 21 août 1877, cédant à la voix de sa conscience et obéissant à l'appel de Dieu, il se décidait à commencer une campagne contre l'intempérance.

Un mois plus tard, le 21 septembre, il donnait à Genève une conférence sur ce sujet: «L'ivrognerie et son véritable remède». A la fin de la séance, vingt-six personnes et lui prirent un engagement et fondèrent la «Société suisse de tempérance». Dans les intentions du fondateur, seule la Suisse devait être son champ de travail. Il ne put s'en tenir à ce programme patriotique; la Société qu'il avait fondée, et qui prit en 1883 le nom de Croix-Bleue, ne tarda pas à franchir nos frontières et aujourd'hui elle exerce son activité en France, en Belgique, en Allemagne, au Danemark, en Norvège, en Hollande, en Hongrie, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Roumanie et au loin à Madagascar, dans quelques îles de l'Océanie et dans les stations de la Mission Suisse romande, au Sud de l'Afrique. Les membres de la Croix-Bleue de ces différents pays forment la Fédération internationale de la Croix-Bleue. L.-L. Rochat l'a présidée jusqu'en 1906.

En 1877, L.-L. Rochat passait pour un illuminé, un exalté, un demi-fou. Tous prédisaient un rapide et complet échec à sa croisade. Il ne se laissa décourager ni par l'opposition, ni par l'indifférence, ni par la moquerie; il persévéra avec énergie et il put toujours considérer dans l'adversaire d'aujourd'hui le collaborateur de demain.

En 1909, l'Université de Genève lui décernait le titre de docteur en théologie *honoris causa* «pour la valeur et l'importance des services rendus à l'humanité, à la science et à la religion par la fondation de la Croix-Bleue». La Fédération internationale compte aujourd'hui environ 100 000 membres, dont plus de 20 000 sont d'anciens buveurs (chiffre de 1927)..

Louis-Lucien est mort dans sa ville natale le 10 décembre 1917.

C'était une personnalité attachante. Car, en dépit de ses hautes charges au sein de la Croix-Bleue, il demeura toujours un homme simple et ouvert à tous les domaines. On le voit ainsi faire de l'histoire. Celle de la famille Rochat, de ses origines et de ses armoiries l'intéressait en particulier. Il a consigné ses notes dans un petit opuscule qui paraîtra lui aussi séparément à l'occasion des fêtes du 500^e. La généalogie l'attirait de même. On lui doit un arbre généalogique de grande valeur qui touche à plusieurs grandes familles du village des Charbonnières.

Louis-Lucien Rochat pratiquait également le sport, surtout le patin et le ski. Mais il avait plusieurs autres «hobby» qu'il cultiva pendant ses très nombreux voyages: la pêche, le dessin, la photographie alors à ses débuts.



Fig. 27: Louis-Lucien Rochat.

Pour terminer quant à ce célèbre Rochat, voici un large extrait d'une lettre qu'il adressa à Samuel Rochat, de Morges, directeur, un certain 9 décembre 1902:

«Pour dire en passant, je connaissais à Genève dans mon enfance, l'existence de six Louis Rochat. C'est alors que j'ai pris l'habitude de porter mes deux prénoms. Or, j'ai appris depuis lors qu'il existait un Louis-Lucien Rochat né en 1842, plus ou moins vagabond et mauvais sujet qui avait à Genève un casier judiciaire avec condamnation pour ivrognerie. J'avoue que j'aimerais autant que son nom se termine par une autre lettre que le mien. Qui sait si plus tard quelque érudit en fouillant les archives et en découvrant ce casier judiciaire de mon homonyme, heureux de la découverte, n'aura pas idée de confondre les deux personnages et d'écrire qu'il a découvert que le fondateur de la Croix-Bleue avait d'abord été un ivrogne notoire, qui avait fondé cette société pour se corriger... ou, ce qui serait encore pire, que le fondateur de la Croix-Bleue s'était fait condamner pour ivresse publique et n'était par conséquent qu'un hypocrite et un comédien se disant abstinent!»

9. Albin Rochat-Michel, dit Binbin, escargotier (1864-1942)

d'après Pierre Guignard, Lausanne et la FAVJ.

Ce citoyen des Charbonnières, après avoir beaucoup voyagé, fut le premier en Suisse, en 1888, à introduire de manière durable la préparation et la consommation des escargots. A ce sujet son originalité apparaît déjà dans la manière de présenter ses arguments publicitaires:

«Albin Rochat-Michel, le plus gros producteur de bêtes à cornes de Suisse».



Fig. 28: Au Gouffre des escargots (coll. Le Pèlerin).

Par ailleurs, ayant envoyé deux vacherins à l'Empereur Guillaume II et reçu des remerciements d'un fonctionnaire de la cour, il écrit:

«Albin Rochat-Michel, fournisseur de sa majesté l'Empereur Guillaume II». Dans un autre domaine, spécialement celui de la pêche, il eut de nombreux démêlés avec la gendarmerie, la préfecture et le tribunal du district de

la Vallée. Il fit paraître des brochures à ce sujet sous le titre: «Les tracasseries de la pêche sur les lacs de Joux et Brenet», puis les «Nouvelles tracasseries de la pêche à la Vallée de Joux», avec un poème percutant envers un garde-pêche. Ainsi lit-on dans la réclame qu'il fait pour l'un de ses ouvrages:

*PÊCHEURS! Un nouveau jour se lève,
Pour la justice et pour nos droits,
Contre COCHET, luttons sans trêve.
Pour repérer cet homme étroit,
Agraffons-lui comme galons,
Deux arêtes de nos poissons.*

De tels propos ne lui attiraient évidemment pas que des amis. Preuve en est la *FAVJ* du 21 avril 1921:

«Depuis quelque temps déjà, la santé d'Albin donnait de l'inquiétude à ses nombreux amis. C'est donc avec une grande joie que nous apprenons une amélioration dans son état. Albin vient d'accoucher de vingt-neuf vers plats! Depuis la création du monde, pareille chose ne s'était vue. Le corps médical de Lausanne est accouru aux Charbonnières examiner le phénomène. Albin a pris le train vendredi à 16 h.29, accompagné du docteur Maheim. Albin n'a pu supporter la honte infligée par ses escargots qui lui ont fait les cornes!»

Comme chasseur, répondant à un article d'un correspondant de la Feuille d'Avis de la Vallée, indigné qu'il chasse les poules d'eau, il rétorquait de sa plus belle plume: «Je les tue pour les empêcher de mourir de froid!»

D'autres traits de cette figure marquante se trouvent encore dans de nombreux procès de simple police concernant fort heureusement des affaires peu graves, mais pittoresques, avec plusieurs habitants des deux bouts du lac. Tel était Albin Rochat-Michel dit Binbin.

10. Charles Rochat (1869-1938), directeur des postes du II^e Arrondissement

Charles Rochat naquit le 2 janvier 1869 aux Charbonnières. Fils d'Auguste Rochat dit Titouillon et d'Aimée Rochat du Moulin, il suivit les écoles de son village, puis l'école secondaire de Langenthal de 1883 à 1885. A son retour en Suisse romande, il entra comme apprenti dans l'administration des postes. Il travailla successivement à Sainte-Croix, Morat et à Vevey.

Dès 1887 nous le trouvons commis à Lausanne. Il gravit ensuite tous les échelons hiérarchiques pour atteindre finalement la place de directeur du II^e Arrondissement postal, le 16 décembre 1919.

Le 1^{er} novembre 1935 Charles prenait sa retraite après cinquante ans de service.

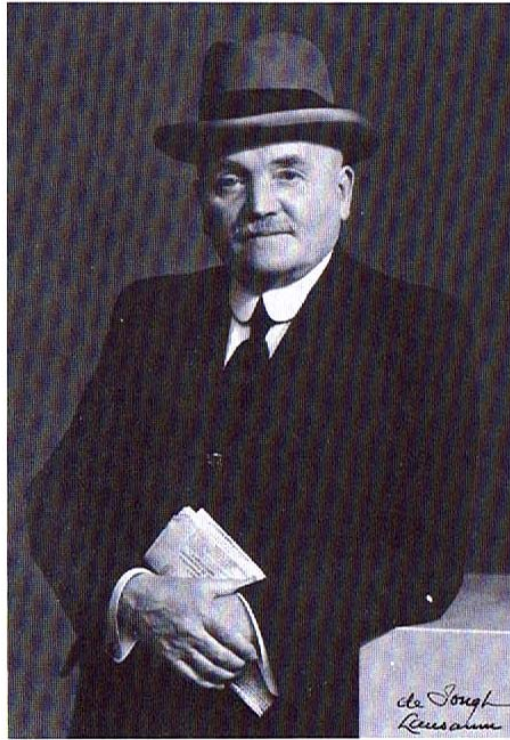


Fig. 29: Charles Rochat, directeur des postes du II^e Arrondissement.

Cet homme avait encore déployé une grande activité en dehors de sa profession. Infatigable, doué au plus haut point du sens social, chrétien de vieille et solide roche, il se donna tout entier aux œuvres d'entraide et de bien public dont il s'est occupé de nombreuses années.

Il était également chanteur enthousiaste. Il fut président d'honneur de l'Union chorale de Lausanne. Il a pris également une part active à la vie politique de la capitale. Elu membre du Conseil communal de Lausanne en 1917 sur la liste radicale, il le présida en 1926.

Charles Rochat est décédé en janvier 1938, à l'âge de 69 ans.

Son fils Pierre Rochat (1899-1944), fit une brillante carrière politique qui le mena jusqu'au Conseil national. Il était membre du parti radical vaudois tout comme son père.

Avocat de profession, il fut en outre directeur de la «Revue». On dit que d'aucuns l'avaient pressenti pour le Conseil fédéral. Il décéda malheureusement à l'âge de 45 ans à la suite d'un accident de bicyclette.

11. Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier (1873-1941)

d'après La Patrie Suisse, N° 894

Eugène Rochaz présida de 1906 à 1933 aux destinées de la commune de Romainmôtier en qualité de syndic. Homme cultivé, esprit ouvert, il ne limita pas son activité aux questions administratives; il l'a appliquée encore à de multiples domaines relevant de l'utilité publique. Il a été l'animateur d'heureuses créations. Il a grandement contribué au regain de renommée



Fig. 30: Eugène Rochaz (La Patrie suisse).

qu'ont valu à Romainmôtier la restauration de son antique église, la création du musée installé dans la maison des prieurs restaurée¹. Aussi bien ses administrés lui ont-ils prouvé leur reconnaissance en le réalisant à chaque

renouvellement des autorités, malgré son désir de passer la main. Il fut d'ailleurs d'une famille où le dévouement à la chose publique demeura la tradition.

Eugène Rochaz est né le 22 décembre 1873 à Orbe où il a habité jusqu'en 1883 et où il a fait ses premières études. Il a suivi les écoles secondaires de Lausanne et de Saint-Gall. Il a succédé comme syndic à son père qui avait revêtu ces fonctions pendant dix-sept ans. Il fut depuis 1914, juge au Tribunal du district d'Orbe. Il a présidé pendant vingt-quatre années la Société pour le développement de Romainmôtier. Il a activement collaboré aux publications destinées à faire mieux connaître le vieux bourg et ses curiosités: guide de la Vallée de l'Orbe, histoire de Romainmôtier, album du Vieux Romainmôtier, etc. Il a continué dignement la tradition de ses ancêtres. Il est décédé dans son village le 31 mars 1941.

Eugène Rochaz fut aussi le dernier de ce nom propriétaire de la maison appelée le «lieutenant baillival» à Romainmôtier, aujourd'hui devenue un hôtel. Il était de cette famille Rochaz, originaire du Pont, qui donna pendant près de trois siècles des hommes de haute valeur. Le premier de cette famille à s'installer à Romainmôtier fut, probablement au milieu du XVIII^e siècle, l'aïeul Jean-Rodolphe Rochaz. On trouvera la généalogie complète de cette famille dans le «Livre d'or des familles vaudoises».

On peut se demander maintenant pourquoi le z à la place du t ordinaire dans Rochaz? A notre avis la chose a été faite volontairement par un membre de cette famille qui toujours ou presque a été liée aux choses publiques, donc gravitant dans l'orbite de Berne. Fortunée très certainement, elle a tenu, on peut le supposer avec quelque chance de vérité, à se distancer du reste de la famille.

Toutefois cette branche n'eut jamais vraiment un développement spectaculaire. Elle resta modeste dans le nombre. Et aujourd'hui la famille Rochaz, plus du tout représentée à Romainmôtier où elle fit le mieux souche, tend à s'éteindre. Ainsi aucun Rochaz n'est signalé à Lausanne, ni à Genève.

1. Malheureusement ce musée a été fermé en 1959, à la suite du décès de Mme Dugon, dernière gardienne.

12. Rodolphe Rochat, médecin et professeur (1894-1971)

Originaire du Lieu et de L'Abbaye, le professeur R.-L. Rochat est né en 1894 à Lausanne où il a fait toutes ses études et obtenu son diplôme fédéral de médecin en 1920. Après avoir travaillé comme assistant dans le service



Fig. 31: Le professeur Rodolphe Rochat.

de pédiatrie et comme interne à la Maternité, sous les ordres du professeur Rossier, il alla se perfectionner à Paris et à Berlin.

Premier assistant, puis chef de clinique à la Maternité de Lausanne, il est chargé dès 1924 des consultations d'obstétrique et de gynécologie de la Polyclinique universitaire. Privat-docent en 1926, il est, dès 1929, professeur extraordinaire d'obstétrique et de gynécologie et chef du Service de la Maternité.

Dès lors son autorité et son rayonnement ne cessent de grandir. Il est nommé professeur ordinaire en 1934. Il a formé de nombreux disciples, il a enseigné à des dizaines de volées de sages-femmes, prodigué ses soins aux milliers de mères, de malades qui ont passé à la Maternité. Il a largement contribué à accroître le renom dont jouit partout la Faculté lausannoise. Il fut encore doyen de la Faculté de médecine de 1944 à 1946. Pour raison de santé, il donna sa démission en 1957. Le professeur Rochat est décédé le 27 février 1971.

13. Charles Rochat-Cenise, journaliste et écrivain (1899-1956)

vu par Jean Marson dans le Billet (1950).

«Je ne sais si Rochat-Cenise, le journaliste lausannois qui vient de mourir, était mon ami. C'était du moins un homme que j'avais du plaisir à rencontrer. On le trouvait généralement à une table de café. Non qu'il bût beaucoup! Mais c'est bien en de tels lieux que l'humanité passe, se guinde, lève le petit doigt au-dessus de l'anse, échafaude d'inutiles projets, se vante, se délasse et se délace. C'est un bon poste d'observation.

On ne voyait tout d'abord de Rochat-Cenise qu'une chevelure blanche; puis une énorme boule de poils lustrés; ça c'est son chien, un boxer large comme un veau et doux comme tel.

Etait-ce parce qu'il avait connu le journalisme à sensation d'avant 1939 (*Paris-Soir*) qu'il avait cet air mélancolique et désabusé? En le voyant, on songeait à un homme qui a abandonné l'espoir de revivre les fastes qu'il a vécus.

Cet air lui allait bien.

Notez que le journalisme à effets violents — sang à la une, déclarations de la concierge de la victime, vedette à torse nu, mystères et balais de crin — est aujourd'hui monnaie courante. Pour six sous on peut avoir maintenant son content de crimes, de scandales, de potins vrais ou faux, de pin-up et de princesses en mal d'amour! Mais il y a vingt ans, cela faisait neuf! Et l'équipe, qui prenait les lecteurs par les nerfs ou lui tordait la sensiblerie comme on essort un linge éponge, faisait figure de pionniers.

Rochat-Cenise en était.

La guerre le fit rentrer au pays. Un pays qui était trop calme pour lui. Un pays qui rompit son rythme: pourtant il l'aimait, puisqu'il était des nôtres.

Je crois qu'il en a souffert.

Certes, il ne l'a jamais dit, parce qu'il était de nature polie, compréhensive. Mais il avait le teint des aventuriers. C'était un faux doux. On aurait dit qu'on l'avait mis en serre.

J'en connais d'autres que notre tranquillité relative mais confortable ont éteints. Il y a des gens que les révolutions grandissent; ce sont en général les mêmes que le calme éteint.

Rochat-Cenise était né pour l'aventure journalistique. Ne la trouvant plus guère, il la chercha dans les portraits, écrit fort finement, qu'il faisait de contemporains connus.

Pourquoi ne pas lui rendre un dernier hommage en le dessinant à son tour, comme il aurait peut-être aimé, qu'on le fit de son vivant?»

Adieu, vieil ami incertain.

J. M.

Charles Rochat-Cenise, né le 4 août 1899, s'est éteint le 29 octobre 1956 à l'hôpital de Cully. Il était l'auteur de *Paysans que nous sommes*, chroniques de la Vallée de Joux avec des bois gravés par M. Rivier-Gardian, Pierre Cailler, éditeur, 1953.

Il nous conte dans cet ouvrage ce que furent ses ancêtres, donc les nôtres aussi, quand ils étaient encore pionniers. Ce sont «quelques tableaux suggestifs qui contiennent, tracés en traits inoubliables, l'essentiel d'une époque ou d'un événement. Ces tableaux ont le rythme de la vie. Ils frémissent des émois des personnages. Ceux-ci — qu'ils s'appellent Rochat, Aubert, Nicole, Piguet, Golay, Lugrin — se présentent à nous dans leur vérité, dans leur sincérité fruste et subtile, avec leur tempérament de bûcherons ou d'artisans, avec les angoisses et les espérances de leurs temps» (FAL 10 décembre 1953).

14. Edith Rochat, poète (1903)

M^{me} Edith Rochat vit au Pont où elle naquit en 1903. La fuite du temps et des saisons l'inspira particulièrement. L'automne lui permit ainsi de nous donner ses meilleures poésies. Celles-ci parurent jadis dans la *Feuille d'Avis de la Vallée de Joux*.

ASPIRATIONS (extraits)

*Je rêve d'un vieux mas, blotti dans la verdure,
Non loin des grands sapins aux gestes frémissants,
Lesquels, à mon front las, semblent si caressants,
En venant l'apaiser par de subtils murmures.*

*Je rêve d'une source à l'onde jaillissante,
Où mon être alangui irait se retremper
Avec délice et joie, afin de retrouver
Les élans généreux d'une jeunesse ardente.*

*Je rêve d'une paix intime et profonde,
Pénétrant mon esprit d'une douce clarté,
Le plongeant sans retour dans la sérénité,
Qui le libérerait des chaînes de ce monde.*

Saisons, poèmes, Editions Le Pèlerin, 1978.

15. Autres personnalités

Aymonet et Pierre Rochat (XV^e et XVI^e siècles)

Deux Rochat qui ne descendent pas de Vinet. Ils furent les auteurs des belles grilles de chœur de Saint-Laurent d'Estavayer de 1506, qui subsistent, et de celles, malheureusement disparues, de la chapelle Notre-Dame à la cathédrale et de Saint-Etienne d'Aubonne; on peut leur attribuer celles de Notre-Dame de Romont de 1478 et celles de l'église d'Oulens de 1530 environ, et moins vraisemblablement celles de chapelles des églises de Noville et d'Ollon. (*Encyclopédie du Pays de Vaud*, tome 6, p. 46.)

David Rochat (1620 environ - 1704)

De Bonport, près des Charbonnières dont il était en partie propriétaire. Avait un goût très prononcé pour l'art militaire. Passa d'ailleurs une partie de sa vie dans les armées où sa femme le suivait quand elle n'était pas en couches, périodes pendant lesquelles elle rentrait au pays.

Edme, l'aîné des fils, émigra en Franche-Comté à la fin du XVII^e siècle où il continua la tradition métallurgique de la famille. Il fut suivi par bien d'autres des siens, et finalement par son propre père David qui mourut en 1704 à Echenoz.

On dit de ce David Rochat qu'à huitante ans il était encore assez fort et assez dispos pour sauter dix-sept semelles en arrière. Que voilà donc un sacré gaillard, un vrai Rochat, nom de sort!

Elie Rochat, doyen (1765-1840)

Né aux Charbonnières. Plus tard pasteur pour les paroisses de Suchy, Vaulion, L'Abbaye et Agiez. C'est dans cette dernière qu'il devint doyen de la classe d'Orbe et où il se fit remarquer par ses fort belles prédications qui remplissaient son temple, et cela à un point tel que l'assemblée reflétait parfois au dehors. Ne disait-on pas d'ailleurs le samedi: «Demain, c'est le doyen qui prêche, il faut nous préparer.»

Créateur d'une bourse qui porte son nom et destinée aux jeunes désireux d'effectuer des études supérieures. (*RHV*, 1941.)

Alexandre Rochat (1825-1877)

Directeur du II^e Arrondissement postal, à Lausanne.

Louis Rochat (1827-1882)

Descendait — comme d'ailleurs tous les braves gens qui portent ce nom! — de la Vallée du Lac de Joux. Fut maître de sciences au collège d'Yverdon de 1854 à 1881. En même temps était conservateur au Musée d'Yverdon. Fonda également, en 1863, une société pour la protection des animaux.

Henri Rochat du Mont-du-Lac (1828-1907)

Né en ce hameau le 5 juillet 1828. Fit un apprentissage d'horloger. Eut le tempérament d'un voyageur et d'un pionnier. On le voit ainsi découvrir l'Amérique en 1852. Il y fit quelques fructueuses affaires et s'y intéressa au «recyclage» d'anciens esclaves noirs. Fit ensuite un étonnant chassé-croisé entre les USA et la Suisse, pour trouver femme, pour faire connaître plus tard son pays natal à ses enfants ou pour des raisons obscures.

Henri Rochat mourut aux USA où il avait fini par se construire un ranch dans la Saint-Joe Valley, et par fonder une colonie suisse.

Ecrivit ses mémoires dont l'original français vient d'être retrouvé. Un extraordinaire récit à la manière de Jean-Jacques Rousseau.

Georges Rochat (1828-1910)

Directeur du gaz de Lausanne.

Jules-Jérémie Rochat (1832-1916)

Né aux Charbonnières où il fit d'ailleurs toute sa carrière. Il est l'exemple parfait de l'un de ces hommes du siècle passé tout entier dévoué à la chose publique.

Fondateur de la bibliothèque de son village, syndic, régent, député, partisan de la ligne occidentale du Pont-Brassus, défenseur des droits du Risoud.

Samuel Rochat (1840-1905)

Directeur de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN), puis ingénieur lors de la construction du chemin de fer Le Pont-Brassus.

Ses trois fils: Charles Rochat (1883-1966), qui a vécu à Paris; artiste, avait un très joli talent de peintre. Grand voyageur, il a terminé ses jours à Lausanne.

Léon Rochat (1886-1973). Sorti de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, il consacra toute sa vie aux chemins de fer. Etudia notamment une ligne sur l'Eggishorn (Vallée de Conches), participa à la construction du Lötschberg, travailla à la reconstruction de la gare de Genève, etc.

Fernand Rochat (1887-1968)

Aussi ingénieur, industriel à Lausanne.

Paul Rochat (1858-1921)

Professeur au Gymnase scientifique à Lausanne. Rédacteur en chef de la *Tribune de Lausanne*. Président de l'Association de la Presse vaudoise et de l'Association de la Presse suisse. On lui doit plusieurs nouvelles et un roman: «Ils ont aimé» (Livre d'Or).

Paul Rochat (1894-...)

Né à Mollens, vécut son enfance à Genève.

Plus tard, vers les 20 ans, après un apprentissage de boulanger, à la suite de diverses pérégrinations en France et en Afrique du nord avec un ami de son âge, il s'engagea dans la légion étrangère et fit la guerre de 14-18.

De retour en Suisse, différentes voies l'amènèrent à opter pour la profession peu commune de détective privé. Cette étonnante carrière le mena à enquêter, parfois avec des chiens policiers, même avec une louve, dans bien des pays d'Europe et même parfois au Proche-Orient.

Paul Rochat a écrit ses mémoires. Ils portent pour titre: «Inch-Allah, c'était écrit.» (Imprimerie La Concorde, 1945.)

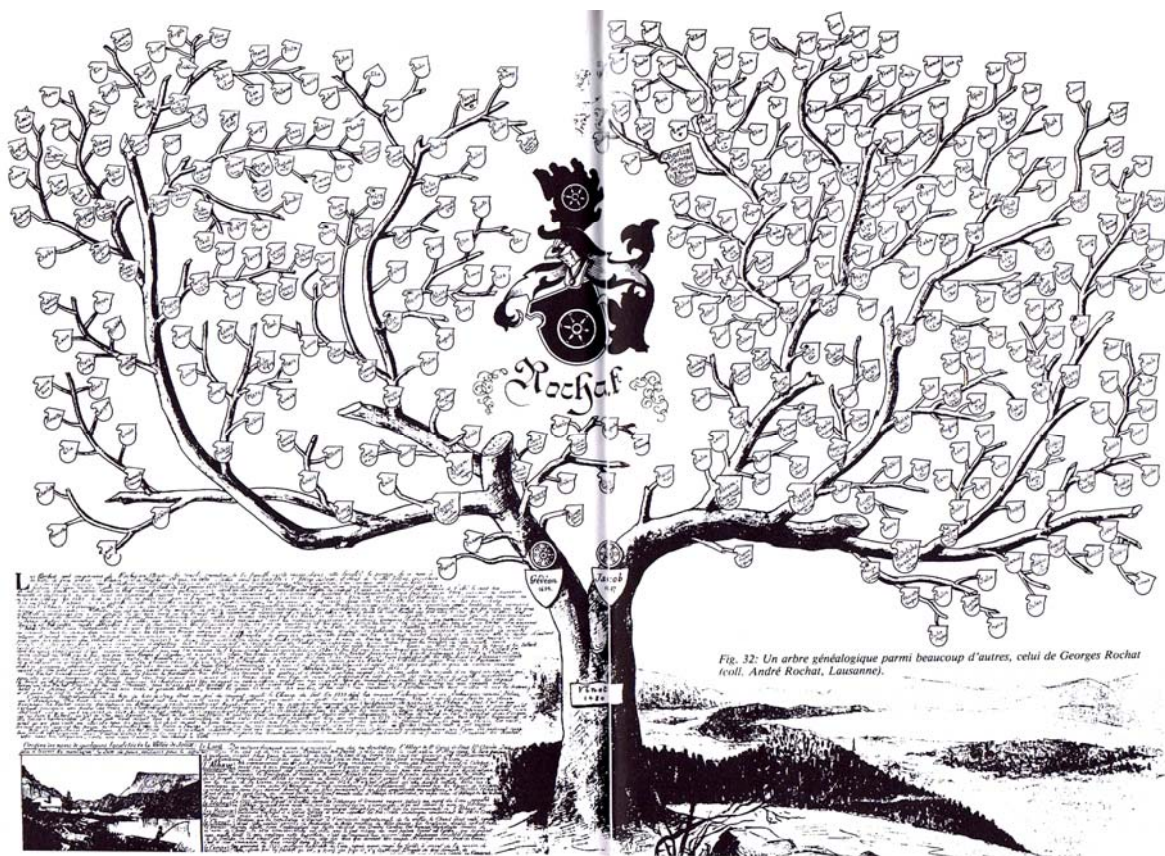


Fig. 32: Un arbre généalogique parmi beaucoup d'autres, celui de Georges Rochat (coll. André Rochat, Lausanne).

Conclusion

Et nous voici arrivé au terme de cet historique. Il est certain qu'il ne saurait demeurer à l'abri des critiques. Trop de place aura été laissée à tel ou tel domaine, pas assez à tel autre. Il est évident que le choix des chapitres, des personnages, de la matière en général est arbitraire, ou fait plutôt en fonction de la documentation disponible.

D'autre part, il faut le reconnaître, une vraie histoire des Rochat demanderait un temps dont nous ne pouvions pas disposer. Nous espérons néanmoins que les pages précédentes, avec leur faiblesse, sauront donner envie à quelque Rochat ou autre, d'établir une étude plus conséquente sur cette intéressante famille. Nous verrions volontiers une thèse consacrée à cet inépuisable sujet.

Jetons maintenant un dernier coup d'œil sur ces cinq cents ans d'histoire. Qu'en ressort-il? Un développement et une réussite familiale uniques. Et pourtant tous les Rochat ne purent apporter une pierre à l'édifice commun, loin de là. Bon nombre d'entre eux, en effet, connurent l'indigence. Ainsi, par exemple, ceux qui s'exilèrent parce que n'ayant plus la possibilité de gagner leur vie à la Vallée où la population devenait trop nombreuse, souvent ne firent que transporter leurs difficultés en d'autres lieux. Combien de fois les voit-on donc, ces exilés, se souvenir de leurs communes mères au seuil d'une grande détresse, et demander une aide financière pour leur permettre de tenir le coup? Les archives de nos communes regorgent de ces lettres souvent malhabiles, mais ô combien émouvantes. Et pour notre région, le fait d'avoir tant de bourgeois si pauvres éparpillés dans le pays, et auxquels il fallait bien apporter un peu d'aide, était tout qu'un avantage; les finances publiques en savaient quelque chose! La lettre suivante, écrite il n'y a pas bien longtemps, prouvera amplement que tous n'eurent pas leur place au soleil, ou ne connurent pas simplement cette chance qui laisse vivre certains dans une paix et une santé relatives.

X..., le 20 du XII 1933

Monsieur le Président et Messieurs,

Je viens par ces lignes solliciter de votre bienveillance un secours qui nous permettra à cette fin d'année de passer l'hiver sans trop de privations.

Le 7 janvier j'aurais 78 ans révolus et je vois qu'à cet âge il est difficile de trouver du travail ici a... il y a dans les 80 et quelques chomeurs presque tout des jeunes qui sont à la fute de l'ouvrage.

Jusqu'à la neige j'ai encor bien été occupé comme jardinier mais maintenant il n'y a plus rien à faire.

Puis je souffre de rhumatismes dans les reins.

J'ai encor avec moi une de mes filles malade depuis la grippe (1918) voilà donc 15 ans.

Ma femme a eut 2 phlébittes pendant l'été et ne va pas des mieu maintenant Enfin j'espère qu'au Printemps cela samélioreras et que j'aurais un travail suivit

Jespère donc Messieurs que votre bonté nous enverras un secours qui nous aideras à passer lhiver

Je termine en vous priant de recevoir l'assurance de ma considération

X. Rochat, jardinier.

Cinq cents ans d'histoire! Cinq siècles! En les regardant de haut, on voit que les conditions de vie ne changèrent que très peu longtemps; mêmes maisons, mêmes habitudes ou peu s'en faut, principalement dans le domaine agricole; et que soudain, à partir du milieu du siècle passé surtout, la vie commença à être bouleversée. Car l'époque moderne, et sa notion d'efficacité se dessine. On le constate vraiment à la lecture des textes de cette époque-là, ou des procès-verbaux, qu'ils soient de la commune, des villages ou des sociétés économiques. C'est l'âge des techniques où tout devient possible: les trains, les routes améliorées, les usines, les banques, et puis bientôt l'électricité, l'eau courante. C'est l'époque où le temps soudain prend une valeur différente et où chaque année apporte son lot énorme de changements; elle nous mène directement à aujourd'hui et nous pousse à imaginer ce que seront les cinq cents prochaines années. Hélas, nous en avons trop appris depuis quelques décennies pour croire objectivement à un avenir du monde et de notre famille, si ce n'est lumineux, du moins viable.

Bien sûr qu'il serait à espérer que cette vision dépasse la réalité. Et qu'il y ait toujours des individus, portant notre nom, ou d'autres, emplis d'espérance et de bonne volonté, pour œuvrer à la survie du monde et des hommes.

Il n'en demeure pas moins pour nous, parce que l'avenir ne peut être qu'inconnu, donc empli autant d'inquiétudes que d'espoirs, que c'est avec une émotion poignante que nous fêterons le 500^e anniversaire de l'arrivée de notre famille sur le sol combier.

Que Dieu nous protège.

Les Charbonnières, septembre 1979.

Rémy Rochat.

Remerciements

Nos remerciements vont aux historiens présents qui nous ont permis, par leurs études sur le même sujet ou sur notre région, de mieux saisir certains caractères ou certains épisodes de notre famille.

M. François Lassus, de Besançon,
M. Paul-Louis Pelet, de Lausanne.

A tous ceux aussi qui nous ont communiqué des documents ou des photos qui seront utilisés pour notre exposition, s'ils ne l'ont pas été pour le présent historique.

A notre groupe historique:

Mesdames Evelyne Sanchez-Rochat, Le Sentier,
Eliane Rochat-Rochat, Etagnières.

Messieurs Marc Rochat, Les Bioux,
Jacky Reymond, Les Pignet-Dessous,
Jean-Michel Rochat, Les Charbonnières.

A notre comité du 500^e:

Messieurs: André Rochat, président,
Louis-Marius Rochat, secrétaire,
Marcel Rochat, caissier,
Paul Rochat, membre.

Au Musée de l'Elysée à Lausanne,
Aux Archives cantonales vaudoises.

A M. Philippe Rochat de Clamecy, pour ses nombreux documents.

Hommage également au professeur Auguste Pignet, le titanesque historien de notre Vallée dont les études innombrables, publiées ou encore manuscrites, nous ont permis de réaliser une bonne part de cette brochure.

Et à Louis-Lucien Rochat, fondateur de la Croix-Bleue, dont les écrits historiques nous ont été très précieux.

Et en route pour le 1000^e des Rochat!

Table des matières

Première partie: *Histoire générale*

Introduction	5
Chapitre I <i>Les Rochat en Franche-Comté.....</i>	9
Chapitre II <i>L'arrivée et l'installation des Rochat à L'Abbaye .</i>	15
Chapitre III <i>Les Rochat des Grandes Charbonnières,</i> <i>la naissance de cette localité</i>	19
Chapitre IV <i>Bonport</i>	23
Chapitre V <i>Les Rochat des Petites Charbonnières,</i> <i>la naissance de cette localité</i>	27
Chapitre VI <i>Les Rochat des Bioux,</i> <i>la naissance de cette localité</i>	31
Chapitre VII <i>La famille Rochat à l'aube du XVII^e siècle.....</i>	35
Chapitre VIII <i>L'expansion des Rochat dans le reste de</i> <i>La Vallée.....</i>	39
Chapitre IX <i>L'expansion des Rochat dans le canton</i> <i>et la Suisse, les bourgeoisies</i>	43

Deuxième partie: *De tout un peu*

Chapitre X <i>Caractère et professions.....</i>	49
Chapitre XI <i>Régimes politiques et mode de vie.....</i>	55
Chapitre XII <i>Les armoiries</i>	59
Chapitre XIII <i>Le nom, les surnoms</i>	63
Chapitre XIV <i>Abbaye et Compagnie</i>	67
Chapitre XV <i>Les Rochat vus par les voyageurs du XVIII^e siècle</i>	71
Chapitre XVI <i>Glanures</i>	75
Chapitre XVII <i>Le 500^e</i>	77

Troisième partie: *Les personnalités*

1. Claude Rochat du Haut-des-Prés, doyen des Rochat	81
2. Abram Rochat, amodieur, et les Rochat d'Eclépens	81
3. Samuel Rochat, créateur de l'Hymne vaudois	83
4. Moïse Rochat du Haut-des-Prés, agriculteur et commerçant ...	85
5. Auguste Rochat, pasteur dissident	86
6. Louise Truan-Rochat, émigrante	87
7. Mélanie Mellet-Rochat, poète	90
8. Louis-Lucien Rochat, fondateur de la Croix-Bleue	92
9. Albin Rochat-Michel, dit Binbin, escargotier	95
10. Charles Rochat, directeur des postes du II ^e arrondissement	96
11. Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier	98
12. Rodolphe Rochat, médecin et professeur	99
13. Charles Rochat-Cenise, journaliste	101
14. Edith Rochat, poète	102
15. Autres personnalités	103
Conclusion	108
Remerciements	110

Cette plaquette, tirée à mille exemplaires,
a été achevée d'imprimer début mai 1980
sur les presses de l'imprimerie Couchoud SA à Lausanne
en collaboration avec
l'imprimerie R. Dupuis SA, Le Sentier

La couverture ainsi que les photos intérieures ont été exécutées
par Photolitho Ducommun à Ecublens

Le papier a été fourni
par Rochat Papiers à Nyon
et la reliure exécutée
par J. Menétrey à Lausanne

Le destin global de la famille Rochat est peu ordinaire. Car comment expliquer une extension si prodigieuse, dans la Vallée d'abord, dans les campagnes vaudoises ensuite, puis dans les villes, à Lausanne et Genève surtout, alors que dans le même temps d'autres familles de la Vallée s'amenuisaient jusqu'à disparaître. Il est bien difficile vraiment d'apporter une réponse satisfaisante à un problème qui touche autant à la génétique qu'à l'histoire. Certains ont avancé la thèse du matriarcat; or celle-ci n'a jamais pu être prouvée par un quelconque document en cinq cents ans d'histoire. Faudrait-il donc suivre Pierre Louba, pasteur, qui avance que les Rochat de la Vallée furent souvent désireux et fiers de posséder une nombreuse progéniture, citant pour exemple des familles de douze, et même de seize enfants? Qui le sait, le hasard aidant ces courageuses femmes à donner plus de garçons que de filles, et nous aurions là une explication possible de notre « si belle extension » qui nous conduit aujourd'hui à fêter par milliers le 500^e anniversaire de notre arrivée en Suisse.

